

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 26.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 JUIN 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

Correspondance européenne. — Grand incendie de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. — Echos d'Ottawa, par Delta. — Une question importante. — Conseils utiles. — La Saint-Jean-Baptiste. — Titres papales. — Le Canada et l'Australie. — Nos gravures : La crise du 16 mai ; Un monitor turc coulé à fond par les batteries russes ; La Commission des pêcheries. — Un crime épouvantable à Paris. — Faits divers. — Poésie : La mort du guerrier. — Le Sorcier du Mont Granier (*suite et fin*). — Pison du Terrail. — Présidents usurpateurs. — Revue de la semaine. — Choses et autres. — Titres et Russes. — Prix du marché de détail à Montréal. — Le jeu de Dames. — Les échecs.

NOTES GRAVURES : M. Léon Gambetta ; La crise du 16 mai en France ; La Commission des pêcheries siégeant à Halifax ; La guerre en Orient ; Le monitor turc *Luth Djelil* coulé à fond par une batterie russe près de Braila.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

PARIS, le 6 juin 1877.

Pour un correspondant content, je ne suis pas un correspondant content.

Il est d'usage, et c'est même assez drôle parfois, d'émailler de coquilles la prose de son rédacteur. Les typographes adroits et intelligents ont souvent des inspirations merveilleuses, et saisissent avec un rare bonheur l'occasion de confondre *autour* avec *alentour*, et de dénaturer le sens d'une phrase par un quiproquo phénoménal.

Une fois, deux fois, passe ; mais une habitude invétérée de ce joyeux passe-temps d'atelier finit par être agaçante.

Vous m'avez déjà fait filer des sous-félés à mademoiselle Albani ; vous avez estropié des noms propres, comme un Français prononce les noms anglais ; vous me faites prosterner un paysan devant un fétiche de bois, au lieu d'un PAYEN ; vous envoyez M. Bourassa chercher des inspirations à Londres, tandis que j'avais écrit *Lourdes* ; vous me brouillez avec la ponctuation, au point que les virgules en rendent. . . . aux points ; vous changez mes chiffres avec un sans-gêne de caissier infidèle. J'en passe, et des meilleurs.

Je vous écris, *currente calamo*, et je vous envoie mon poulet, sans relire, comptant, d'abord, sur la vigilance et les bons offices de mes collaborateurs pour la correction de ma prose, et sur l'indulgence de vos lecteurs pour le découps de mes lettres. Je n'ai donc pas besoin de vous dire qu'il m'est infiniment regrettable de voir les coquilles s'y mettre ; oh ! mais des

coquilles nacrées, à tailler des camées à encadrer. Talleyrand comptait sur la bonne volonté des typographes de son temps, quand il demandait dix lignes d'un homme pour le faire pendre.

A propos de coquilles, un petit journal illustré de Paris vient de faire la charge de maître Lachaud, après lui en avoir demandé la permission. Dans une de ses plaidoieries pour Cassagnac, maître Lachaud, s'adressant au jury, suppliait ses compatriotes d'imiter les Athéniens, qui oublièrent leurs divisions intestines quand le canon faisait entendre sa grande voix.

Le "canon de l'antiquité" de maître Lachaud eut beaucoup de succès, comme bien vous pouvez croire. Dans sa charge, le célèbre avocat est représenté en robe, toque sur la tête, le bras droit levé et gracieusement arrondi, comme s'il eut été saisi sur le vif, au milieu d'une période, et un énorme canon sous le bras gauche.

Les auteurs firent précéder leur petite notice biographique, d'ailleurs très-délicatement faite, de la lettre que maître Lachaud leur avait fait l'honneur de leur écrire, en réponse à leur demande de publier sa *charge à canon*. Maître Lachaud n'avoue pas, dans sa lettre, avoir proféré les paroles que certains journaux lui attribuent à plaisir, mais, ajoute-t-il avec esprit, "si je n'en suis pas coupable, j'en suis bien capable."

Le canon de maître Lachaud a eu le même sort que le homard que Jules Janin avait appelé le *Cardinal des mers*. Il n'en avait jamais vu avant la cuisson. Il a fait le tour de la presse.

—Le coup d'état parlementaire du 16 mai est, ici surtout, la préoccupation constante de la presse et des conversations particulières.

Chacun se demande : Comment cela finira-t-il ? Par la dissolution des Chambres, il n'y a point de doute ; mais après ?

Les élections générales qui suivront immédiatement le renvoi des mandataires du pays, prononceront entre la politique du ministère défunt et celle du Maréchal ; car c'est la personnalité du Président qui se trouve actuellement en jeu, il ne faut point se le dissimuler. Depuis le 16 mai, les rôles sont intervertis, et le Cabinet n'est qu'à la suite du Maréchal ; celui-ci couvre son ministère au lieu d'être couvert par lui, comme l'établit la constitution.

Si les prochaines élections sont favorables au ministère actuel, la partie sera gagnée ; mais si elles lui étaient contraires, malgré les affirmations de certains organes, le Maréchal devrait se retirer, ou recourir à un coup d'état ! Telle est la situation critique de la France.

La confiance en la loyauté du duc de Magenta n'a jamais été sérieusement mise en doute ; aussi se préoccupe-t-on, le cas échéant, du choix de son successeur.

Quelques républicains mettent en avant M. Grovy ; les gauches, M. Thiers.

Il y a une semaine à peine que, mal remis de l'inévitable secousse produite par l'acte du 16 mai, les bons citoyens se regardaient effarés, tremblant pour l'avenir, n'osant croire à leur délivrance ; pareils, en un mot, à des hommes qui font un rêve heureux et qui appréhendent le réveil.

Aujourd'hui, cette attitude s'est sensiblement modifiée. Le présent s'est dégagé des nuages qui l'entouraient ; l'avenir n'apparaît plus aussi incertain ; l'espoir, et

avec lui la confiance, sont rentrés dans les cœurs ; on respire plus à l'aise, on croit. Pourquoi ? . . . Parce qu'il y a eu des actes, et qu'en France, quelque passionné que l'on soit pour l'éloquence, les paroles ne produiront jamais autant d'effet que les actes.

Les sénateurs légitimistes attendent une lettre du comte de Chambord, leur indiquant la conduite qu'ils doivent tenir lorsque le président de la République demandera l'avis du Sénat pour la dissolution de la Chambre des députés.

Le comte de Chambord a déjà fait présenter son opinion dans plusieurs lettres particulières, et on peut en induire qu'il conseillera à ses amis de voter la dissolution.

Le nouveau Cabinet déploie une activité, un zèle, réellement surprenants. Préfets, sous-préfets, juges de paix, magistrats, procureurs et avocats généraux, courent à travers la France pour aller prendre possession de leurs postes. C'est un remue-ménage complet, un va-et-vient incessant. Les nominations ont été faites en si grande hâte, que l'on a vu un M. Despond sous-préfet de Châlons-sur-Saône le 28 mai, sous-préfet de Pontoise le 29, et sous-préfet de Narbonne le 2 juin ; un M. Fontainien qui, de Villefranche, où il était avant-hier, est nommé hier à Apt et envoyé aujourd'hui à Nantua ; un M. Montagne qui, du Vaucluse, où il était conseiller de préfecture le 28 mai, s'en va le 29 à Castellane, dans les Basses-Alpes, et retourne le 2 juin dans Vaucluse comme sous-préfet d'Apt. . . . Et ce malheureux comte de Montbron qui est en train de faire son tour de France en 293 sous-préfectures !

Ces mutations ont été glanées, par un journal d'opposition, dans l'*Officiel* même.

—Passons du plaisant au sévère. Jeudi dernier, M. Bonnet-Duverdier, Président du Conseil Municipal de Paris, a été arrêté vers minuit, au moment où il entrait à son domicile. Arrivé près de la porte de sa maison, M. Bonnet-Duverdier fut entouré par six agents en bourgeois, qui le conduisirent jusqu'à la voiture où se tenait M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, et d'autres agents ; on l'y fit monter en toute hâte, et immédiatement les chevaux partirent au grand galop.

La famille de M. Bonnet-Duverdier attendait depuis deux heures, en proie aux plus mortelles inquiétudes, quand elle reçut des mains, d'un agent, un billet ainsi conçu :

"Soyez sans inquiétude, je suis arrêté ; j'ignore encore pourquoi."

On accuse M. Bonnet-Duverdier d'outrage envers la personne de Son Excellence le Président de la République.

Au milieu d'une réunion privée tenue à Saint-Denis, le Président du Conseil Municipal de Paris aurait dit "qu'on placerait le Maréchal contre un mur, et qu'on le fusillerait." Le geste même aurait accompagné cette menace. Seulement, à l'encontre du dénonciateur, les amis de M. Bonnet-Duverdier, des auditeurs que nous avons vus, assurent que ces assertions se rapportaient à une hypothèse antérieurement formulée : le cas où le Maréchal recourrait au coup d'état, à la violation de la constitution.

La semaine prochaine, la vérité se fera publiquement dans cette affaire.

Mais, à ce propos, j'ai songé avec une certaine fierté à notre loi d'*habeas corpus*, aux termes de laquelle tout prévenu comparait dans les vingt-quatre heures devant un juge, qui, s'il y a lieu, le met aussitôt en liberté sous caution. Ici, pour un simple délit, on a refusé le cautionnement offert pour M. Bonnet-Duverdier, qui, s'il est acquitté, n'en aura pas moins fait, au secret, quinze jours de prison préventive.

Interrogé par M. Guillot, juge d'instruction, le Président du Conseil Municipal a refusé de répondre, en disant : "Je ne reconnais point d'instruction secrète ; je répondrai devant mes juges."

Cause curieuse ! La France est en République depuis six ans, et il n'est venu à aucun de ses divers ministres ou députés l'idée de faire quelque chose pour la liberté individuelle, telle que pratiquée en Angleterre ou aux Etats-Unis !

Puisque nous parlons de législation, permettez-moi de vous faire part d'une disposition bizarre de la loi municipale française, et d'un arrêt récent du Conseil d'Etat.

L'article 11 de la loi du 5 mai 1855, sur l'organisation municipale, dispose que, dans les communes de cinq cents âmes et au-dessus, les parents au degré de père, de fils, de frères, et les alliés au même degré, ne peuvent être en même temps membres du Conseil Municipal.

Eh bien ! le Conseil d'Etat—comme qui dirait le Conseil Privé—statuant au contentieux, vient de décider que cette prohibition devait également s'appliquer aux parents qui sont au degré d'aïeul et de petit-fils. Cette disposition n'existe cependant pas pour les autres corps délibérants.

—Les condamnations de journaux pleuvent, et ce n'est vraiment pas dommage, car certains, tels que le *Radical*, la *Marseillaise* et autres, dépassent les bornes. Mais les organes républicains demandent une justice distributive plus grande dans ces répressions. Ainsi, pour juger, voici de quelle façon un organe bonapartiste, le *Pays*, envisage le dénouement de la situation politique : "La légalité, en matière politique, n'a jamais servi qu'à livrer les honnêtes gens aux bandits, et à les livrer garrottés, liés, baillonnés."

"Nous disions donc qu'une Assemblée, que deux Assemblées, et toutes les Assemblées qu'on voudra, pèseraient fort léger dans nos mains, s'il était question de rétablir l'ordre troublé et la sécurité publique menacée."

"Un bon bataillon bien commandé supplée admirablement aux lacunes de la constitution, et rétablit facilement et rapidement la balance en faveur des bons citoyens, le jour où l'équilibre est rompu à leur détriment."

Que dites-vous de cette manière de comprendre le régime parlementaire ?

—Un sujet plus gai. L'Académie française ayant à remplacer un de ses membres, M. Autran, trois candidats se sont présentés : M. V. Sardou, M. Lecomte de Lisle, poète distingué, et M. le duc d'Audiffret-Pasquier, le Président du Sénat. La candidature de M. Pasquier a soulevé une vive discussion, car on y a vu un choix purement politique. En fait, les titres du duc consistent plutôt dans ses parchemins que dans ses œuvres ; car, on ne connaît de lui que deux discours.

A ce propos, la correspondance pari-

sienne du *Courrier de Lyon* vient de révéler un nouveau titre de M. le duc d'Audiffret-Pasquier aux honneurs académiques. Voici ce qu'elle raconte :

M. Alexandre Dumas fils a constaté, en ouvrant la lettre de demande de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, que l'honorable postulant écrit le mot *Académie* avec deux C. "C'est un lapsus," fit M. Doucet, qui est l'indulgence même. Et il proposa un grattage bienveillant. "Pas du tout," répondit Alexandre Dumas, c'est bien comme cela, et c'est d'ailleurs son seul titre."

Le maréchal de Saxe, qu'on fit académicien malgré lui, écrivait *La Cadémie*. Mais il avait, du moins, gagné la bataille de Fontenoy.

Au sujet de candidats académiques, une chose qu'on ignore généralement, c'est que s'il n'y eut jamais de femmes à l'Académie française—malgré la bonne volonté de La Bruyère d'y introduire Mme Dacier—il y en avait dans l'ancienne Académie de peinture et de sculpture de Paris :

De 1660 à 1750, c'est-à-dire dans l'espace de cent vingt ans, l'Académie nomma quatorze dames, artistes en peinture, sculpture et gravure.

La première fut Catherine Duchemin, peintre de fleurs, et la dernière Mme Vigée-Lebrun, la plus académique des femmes, paraît-il, car pendant son émigration, elle devint membre d'une douzaine au moins d'Académie d'Italie, d'Allemagne et de Russie.

Plus tard, notre génération a vu décorer Mme Rosa Bonheur, ce qui faisait dire à un plaisant :

—La récompense qui conviendra désormais aux dames, c'est l'ordre de la légion *Bonheur*.

Les quarante viennent de décerner cette année, à l'unanimité, le prix Vitet à M. Sally-Prud'homme, l'auteur de ces livres exquis qui s'appellent *Stances et Poèmes*, les *Solitudes*, les *Vaines tendresses*, etc.... Le public, chose rare, ratifie cette fois le choix de la dote compagnie.

—Tandis que l'empereur du Brésil se montre à tous les cours publics, aux conférences, assiste à des expériences de traction des tramways par l'air comprimé, et monte dans les wagons comme un simple mortel, le prince de Galles, assisté de Sir Richard Wallace, baronnet, et de M. Philip Gunliffe Owen, secrétaire de la commission royale britannique, confère avec M. le sénateur Krantz sur les dispositions à prendre relatives à l'Exposition anglaise, qui prend chaque jour un développement plus considérable.

—Coupons ces nouvelles par une question importante. Le propriétaire du No. 22,662 de la loterie de la Société de Charité Maternelle de Paris ne serait-il point par hasard au Canada ?

J'ai assisté lundi, 4 juin, au concert des Champs-Élysées, au tirage au sort de la fameuse croix en diamants, d'une valeur de 25,000 francs, gros lot de cette loterie.

Ce magnifique bijou a été gagné par le numéro que nous avons donné. Comme un assez grand nombre de Canadiens se trouvaient à Paris à cette époque, et que je leur sais le cœur assez charitable, il pourrait se faire qu'un compatriote se trouvât possesseur du billet donnant droit à la croix.

Mme la duchesse de Mouchy, en l'absence de Mme la marquise de MacMahon, présidait cette fête de bienfaisance.

A propos de fêtes, celle du jubilé de Pie IX a été célébrée à Rome avec un éclat merveilleux. M. Lanthier, qui en arrive, m'assure en être encore ébloui. A dix heures il y a eu messe à Saint-Pierre. Cent cinquante chanteurs à la chapelle Sixtine ; le soir sermon du cardinal Davanzo, et *Te Deum*.

Deux cents lustres d'or illuminaient l'église, présentant un splendide spectacle. Plus de 60,000 personnes ont visité la basilique.

—Un décret pontifical nomme M. le docteur Constantin James, à l'occasion de son livre du *Darwinisme* ou *l'Homme-Singe*, commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, le plus ancien des ordres pontificaux.

—Ne sortons point de l'Italie sans annoncer la mort du fameux brigand sici-

ilien Leone, qui, désormais, n'enverra plus sa carte de visite, comme il avait l'habitude de le faire, aux autorités chargées d'opérer son arrestation.

Leone et deux autres de ses collègues ont été surpris dans la commune d'Alimunita et tués après un combat assez vif.

—Il y a deux jours, la fantaisie et aussi un peu le désir de voir les abattoirs de Paris, me conduisirent à la Villette.

Je ne regrettais, je l'avoue, ni ma course ni ma peine. Figurez-vous, sur un terrain d'environ quatre milles de superficie, toute une ville avec ses rues, ses places, ses plantations d'arbres, et ses fontaines. Mais une ville d'une physiologie particulière, car les maisons qui la forment sont de longs hangars en pierre et brique d'un seul étage, à couverture de tuiles rouges. De larges rues, pavées d'un granit brunâtre et fort dur, séparent chaque rangée de bâtiments. Dans les uns sont les écuries qui peuvent contenir de douze à quinze mille têtes de bétail. On appelle cela, ici, les *Bouveries*. Dans les autres, ont lieu les diverses opérations qui commencent au marché, à la vente des bestiaux, jusqu'au débit et au transport de la viande, qui a préalablement subi les manipulations qui la rendent propre à l'étal.

Les endroits destinés à l'abattage sont munis de tous les engins nécessaires à l'opération. Toute une légion de garçons-bouchers, robustes et solides gaillards, aux manches retroussées, aux bras maculés de sang, chaussés de gros sabots, les chevilles entourées de liens de foin ou de paille, le corps ceint d'une courroie de cuir à laquelle est suspendue une sorte de carquois plein de couteaux de toutes formes, s'agitent, vont et viennent, dépouillent, saignent, abattent, coupent cornes et pieds, au milieu d'un épouvantable charivari, formé par les meuglements de ces animaux vivants ou expirants. C'est un concert ahurissant, une cacophonie monstrueuse et sans pareille. D'énormes anneaux scellés dans le bitume comprimé, qui est le pavage de l'intérieur et sur lequel cent bornes-fontaines laissent couler l'eau à flots, servent à attacher le bœuf, la vache ou le taureau qui l'on doit abattre. L'animal ainsi fixé, le muffle à ras de terre, un boucher, armé d'une masse relativement petite, mais lourde et garnie à une de ses extrémités d'une douille aiguë cylindrique et en fer creux, vise la victime. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'arme s'abat en sifflant sur l'os occipital, dont elle emporte dans la douille le morceau d'os détaché ainsi que le ferait un emporte-pièce. Le coup donné, la cervelle est atteinte, et l'animal tombe foudroyé. Aussitôt un autre garçon s'élançe, et avec un énorme couteau ouvre la gorge d'une large entaille, d'où le sang s'épanche à bouillons. Des aides placent alors sous le cou de l'animal de vastes récipients en tôle pour recueillir le sang. Un homme, un apprenti d'ordinaire, arrive avec une hache, et, en deux coups secs, tranche au raz de la tête les cornes de l'animal. Un quatrième enlève les quatre pieds, puis un cinquième commence à dépouiller la bête. Cinq minutes après, le bœuf éventré, ses organes intérieurs arrachés, et subissant les préparations particulières à chacun d'eux, se balance aux crochets de l'étal.

Pour les pores, on ne les saigne qu'après les avoir abattus au moyen d'une masse. Tandis que le sang coule en des baquets de bois, des femmes enlèvent les soies avec une adresse qui n'a d'égale que leur rapidité.

Rien de l'échaudage. Les pores tués, conservant peau et poils, sont disposés les uns à côté des autres dans une longue et large chambre. On couvre les corps de paille longue, on y met le feu, et l'opération est terminée. Les locaux où se font ces apprêts sont situés au-dessous de vastes rotondes à claires-voies, par où s'échappent les émanations et la fumée.

On souffle les veaux à l'aide d'un gros soufflet, afin de les dépouiller plus facilement, et d'éviter d'en trouer la peau tendre et molle.

C'est dans ces abattoirs que tous les bouchers de la capitale font abattre leurs animaux.

Les voitures de ces industriels stationnant dans les cours et dans les rues, attendant le moment de transporter leurs produits en ville. Mais, pour bien comprendre le mécanisme de ces abattoirs, il faut dire que dans l'enceinte même, entre le canal de l'Oureq dont les quais la touchent, et un chemin de fer communiquant avec celui de ceinture—deux modes de transport à portée des marchands de bestiaux—s'élèvent trois immenses pavillons destinés au parquage des animaux.

Sur des soubassements de pierre s'élèvent près de cinq cents colonnes de fonte, lesquelles soutiennent les travées d'une légère charpente, à une hauteur de cent à cent vingt pieds, un toit vitré. Agrandissez du triple le Palais de Crystal de Montréal, abattez-en les murs en ne conservant que la colonnade soutenant la toiture vitrée, et vous aurez ainsi un diminutif de l'un des abris du marché de la Villette.

Ma visite coïncidait heureusement avec un lundi, jour ordinaire du marché des abattoirs.

C'est un coup-d'œil vraiment extraordinaire que celui que présente l'aspect de ces interminables files d'animaux. Au centre, les taureaux, les bœufs et les vaches, beuglant, meuglant, montrant tout un front de cornes courtes ou longues, recourbées ou presque droites, des robes blanches comme celles du bouf Apis, ou tachetées comme celles particulières aux produits de la Beauce ; roumattes comme celles des petites vaches de la Gascogne, ou noires comme celles de l'espèce naine d'Algérie et de Corse. On voit là de grands bœufs blancs, aux longues cornes, qui viennent d'Italie et ressemblent à des buffles ; et aussi une race basse sur jambe, de taille courte, ramassée, qui viennent de l'île d'Elbe et de Sardaigne.

Ici, les cochons grègnent, là, les moutons bêlent, plus loin, les veaux mugissent, et parcourant les rues qui relient ces enclos les uns aux autres, les marchands, vendeurs et acheteurs, qui tâtent les flanes, la croupe, interrogent l'œil ; tandis que les bergers, les conducteurs, jettent un cri par ci, donnent un coup de gaule par là pour maintenir l'ordre, aidés de cette race de chiens moitié loups, moitié renards, qu'on ne trouve qu'en France, et qui surpassent en fidélité, en adresse, pour la conduite d'un troupeau, les gardiens les plus expérimentés et les plus vigilants.

Le jour de ma visite au marché de la Villette, voici quelle était la quantité d'animaux présents :

Bœufs	2,984
Taureaux.....	91
Vaches.....	600
Moutons.....	19,529
Cochons.....	1,005
Chèvres.....	80

Outre ce marché, l'abattoir de Grenelle a aussi le sien, et les bouchers des environs et des départements expédient à la criée des Halles : sorte de vente quotidienne qui a lieu de bonne heure dans la matinée.

Mais une des particularités que je signalerai, car elle intéresse au plus haut point les consommateurs, et par conséquent la santé publique, c'est la surveillance rigoureuse exercée sur la qualité des viandes livrées à la consommation.

La viande est soumise ici à trois inspections minutieuses ; la première à l'entrée au marché : on examine l'animal, et l'on constate s'il est exempt de maladies ; la seconde, une fois l'animal abattu : on vérifie la qualité de la viande ; la troisième consiste dans l'examen que tout inspecteur a le droit de faire aux étaux d'une boucherie quelconque. On visite donc avant, pendant et après.

Les Parisiens, grâce à ce système, sont assurés de manger de la viande fraîche et saine. Puisse bientôt Montréal sentir le besoin d'une surveillance aussi importante à l'hygiène publique et aux particuliers !

Inutile d'ajouter que ce marché aux bestiaux est en soi une véritable Bourse, où, suivant l'abondance et la rareté de tel ou tel produit, se passent des transactions très-importantes. La viande, d'ailleurs,

est à Paris, et même partout en France, d'un prix plus élevé qu'au Canada.

Et, comme nous sommes sur un article d'alimentation, finissons ce chapitre par des nouvelles à ce sujet, intéressantes au point de vue canadien, puisqu'on s'occupe chez nous de l'exportation des viandes. Voici ce que publie à ce sujet un journal spécial français :

L'importation de viandes américaines a pour nous un double intérêt ; intérêt général, car la viande en jouant un rôle de plus en plus actif dans le régime alimentaire des populations, diminuera proportionnellement le rôle des farinoux qui ont jusqu'ici occupé la place prépondérante ; intérêt spécial, en ce que l'Angleterre, en important de plus en plus des viandes abattues, achète nécessairement moins de bétail vivant en France et dans les autres pays d'Europe qui devront alors le consommer eux-mêmes. Ajoutons que l'Angleterre sera d'autant plus poussée à développer chez elle la consommation des viandes abattues étrangères, qu'elle y trouvera un moyen efficace de se préserver des ravages de la peste bovine, et des autres maladies contagieuses que le bétail du nord de l'Europe introduit chez elle périodiquement.

Déjà de nombreux essais ont été tentés, qui ont été couronnés de succès ; aussi, la compagnie des viandes fraîches d'Angleterre a importé d'Amérique, en juillet 1876, 1,170,200 livres de viande ayant une valeur de 506,250 francs ; en février 1877, elle arrivait, en poids, à 4,953,610 livres, et en valeur 2,107,285 francs. En huit mois, on a importé 23,200,955 livres pesant, payant 10,436,490, jusque 10 1/2 millions de subsistances ; et on ne fait que commencer.

On parle beaucoup aussi, à Sidney, d'une nouvelle méthode pour l'exportation des viandes au moyen de la congélation. Un essai va être fait prochainement, et cinq cents têtes de bétail, préparées d'après le système Mord, vont être expédiées en Angleterre par le navire *Northon* sur lequel un espace de sept mille pieds cubes a été retenu à cet effet ; de plus, nous recevons du Havre les derniers renseignements suivants : Le *Labrador*, steamer de la Compagnie générale Transatlantique, est parti pour New-York le 26 mai dernier. Ses cales sont préparées pour qu'il puisse rapporter des viandes fraîches des États-Unis. Ces importations, qui ont parfaitement réussi à Liverpool et à Glasgow, auront sans doute le même bonheur en France. On s'intéresse vivement au Havre au succès de cette nouvelle entreprise.

Finissons par une solution originale que vient d'arrêter un procès, ou plutôt une série de procès qui se plaident depuis assez longtemps devant les tribunaux belges entre deux branches d'héritiers.

Il s'agissait d'une fortune d'environ une douzaine de millions laissée par un vieillard très-pieux. On n'avait pas trouvé de testament ; il n'y avait pas de famille directe. Un héritier au huitième degré s'était présenté d'abord, avait payé les droits de succession, six cent mille francs, une jolie somme, et s'était mis en possession. Arrive alors de France un héritier au septième degré, qui réclame. Naturellement procès.

On dépense des deux parts, en frais de tout genre, un argent fou. Puis, tout récemment, on découvre enfin un testament laissé par le défunt, lequel testament, dûment cacheté, porte pour souscription une petite note déclarant que le testament "devra être ouvert le jour du cinquième anniversaire du pape Pie IX, si le pape est encore en vie," c'est-à-dire vers la fin de mai 1877.

Vous voyez d'ici la consternation des héritiers, qui ont dépensé des sommes folles et qui se disent avec épouvante : "Il a tout laissé au pape, c'est certain."

Il aurait pu faire pis. P. S.—En rapprochant les dates, mes camarades Zouaves auront l'explication de mon retard à partir pour Rome.

On m'écrit d'attendre, à Paris, une cassette contenant l'adresse que je devais avoir l'honneur de présenter à Sa Sainteté. J'attendis. Le pèlerinage canadien fut reçu en audience le 11 mai, et l'adresse ne m'arriva à Paris que le 18 mai. J'ai tout manqué pour être resté au poste. J'ai expédié à Rome, par *express*, la précieuse cassette, à l'adresse de Messire Dufresne.

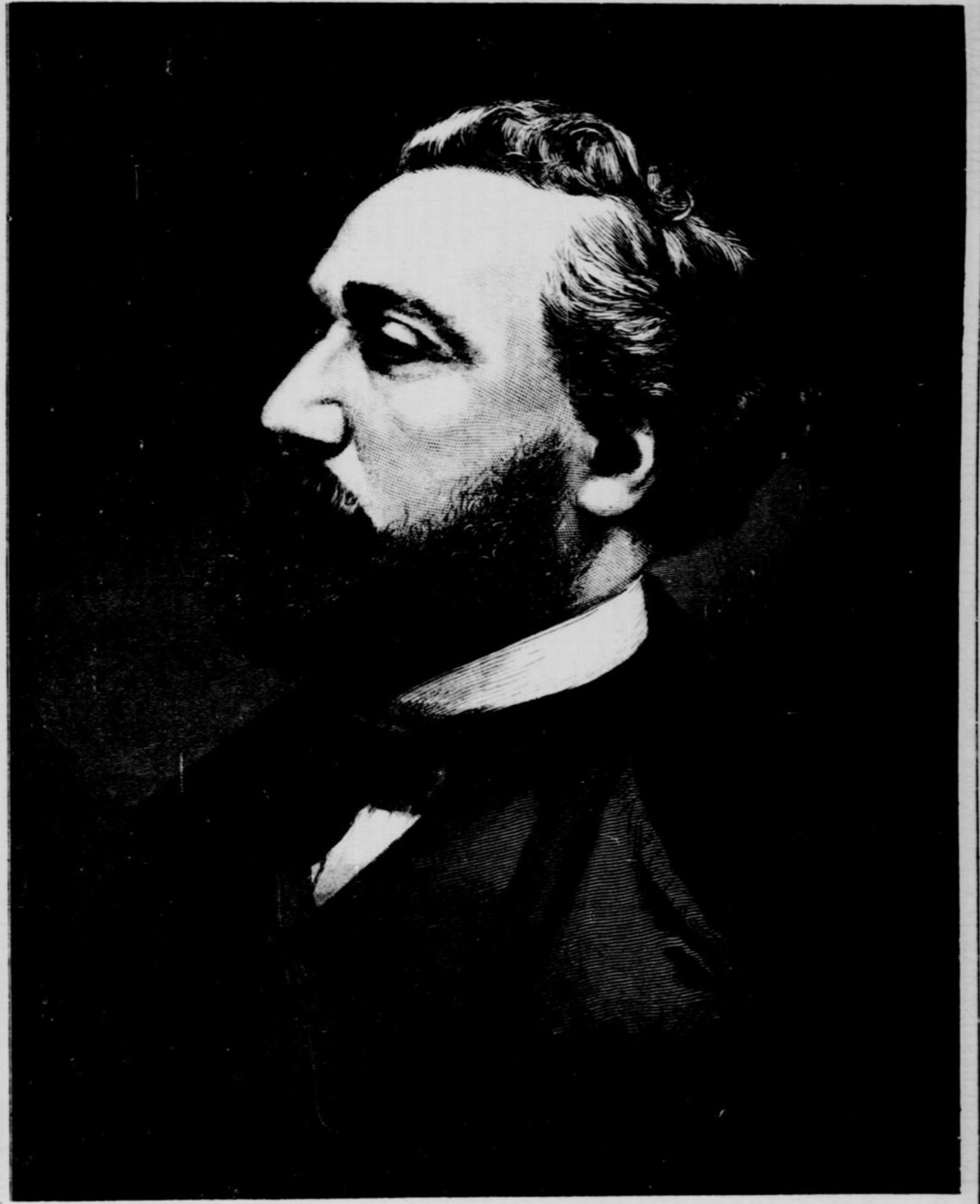
AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 136, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



LA CRISE DU 16 MAI EN FRANCE



M. LÉON GAMBETTA

GRAND INCENDIE DE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK

Une des principales villes de la province, Saint-Jean, métropole du Nouveau-Brunswick, vient d'être détruite aux deux tiers par une conflagration épouvantable. Le feu se déclara dans l'après-midi de mercredi, le 19, dans une usine placée à Portland, petite ville adjacente à Saint-Jean, à l'ouest. Le vent soufflait alors précisément de l'ouest, et l'incendie prit aussitôt des proportions effrayantes. Toute la partie commerciale a été rasée. Les principaux édifices publics et les établissements privés les plus importants ont été détruits. Les pertes matérielles sont évaluées à une quinzaine de millions. On a de plus à déplorer la perte d'un grand nombre de vies. Une trentaine de cadavres à demi consumés ont été retrouvés dans les ruines. On estime le montant des assurances à cinq ou six millions de dollars. C'est un rude coup pour les compagnies d'assurance canadiennes, qui sont responsables pour la plus grande partie de cette somme énorme.

Voici les dépêches transmises de Saint-Jean, jeudi dernier :

A deux heures hier après-midi, un incendie a éclaté dans la fabrique de bouilloires de McLaughlin, à Portland. Il soufflait alors un fort vent de l'ouest et les flammes se propagèrent rapidement aux maisons et aux piles de bois voisines. Le feu envahit bientôt la partie commerciale de Saint-Jean, rasant les maisons d'une extrémité à l'autre des rues. L'incendie a détruit toutes les maisons sur les rues Dock, Prince, William, Water, German, Canterbury, Princess, Duke, Leinster, Charlotte, Eronge, le square du marché ; toute la partie de la ville située au sud de la rue King, est devenue la proie des flammes, y compris les quais et des navires qui y étaient amarrés. Parmi les édifices publics qui ont été détruits se trouvent le nouveau bureau de poste, évalué à \$200,000 ; la Douane, l'Hôtel Victoria, l'Académie de Musique, le Dramatic Lyceum, le Royal Hotel, la Banque du Nouveau-Brunswick, la Banque Maritime, les succursales des banques de Montréal et de la Nouvelle-Ecosse, la Banque d'Epargne, l'école Victoria, le High School, l'église de la Trinité, l'église Saint-André, l'église Centenaire, l'église Méthodiste de la rue Germain, l'Hôtel-de-ville, les bureaux des commissaires de l'aqueduc, les comptoirs de M. Simon, Jones et Cie., Georges Phelps, McLellan et Cie., les bureaux de la Compagnie du télégraphe Western Union, les imprimeries du *Daily Telegraph*, du *Daily News*, du *Globe*, du *Freeman* et du *Watchman*, la chambre de lecture, tous les bureaux d'assurance, le bloc Ritchie, les principaux magasins, bureau de police—bref, toutes les maisons de commerce de gros et de détail. La banque British North America a échappé aux flammes.

Les employés du télégraphe ont réussi à sauver leurs livres et leurs instruments. Plusieurs goelettes et des navires d'outre mer ont été brûlés jusqu'à la ligne de flottaison, ainsi que des radeaux sur lesquels on avait placé les meubles de quelques incendiés.

Le vent poussa les flammes vers le sud et l'est jusqu'au bord de la mer, rasant tout sur son passage.

Cinq hommes et six enfants sont supposés avoir péri dans le feu. Plusieurs personnes ont disparu.

Les pertes sont estimées de dix à quinze millions de dollars. On croit qu'il n'y avait environ que six millions de dollars d'assurance. Des milliers de personnes errent dans les rues et se trouvent sans abri.

La destruction de toutes les denrées alimentaires fait craindre la famine, et si des secours n'arrivent promptement, beaucoup périront de faim.

Les usines de gaz ont été détruites, et ce qui reste de la ville est dans l'obscurité. Le feu a exercé ses ravages sur une superficie de deux cents acres.

A la nouvelle de cette catastrophe, des secours ont été envoyés des principales villes du pays. A Montréal, il y a eu une assemblée de citoyens jeudi, sous la présidence du maire Beaudry, et une liste de souscription a été ouverte immédiatement pour les incendiés.

La lettre suivante avait été adressée par le maire de Saint-Jean au maire de Montréal :

A Son Honneur le Maire de Montréal.

Saint-Jean, N.-B., 21

Plus de la moitié de la ville et presque toutes les maisons de commerce et les entrepôts de provisions sont brûlés. Quinze mille personnes se trouvent sans asile et n'ont pas de pain. L'aspect de notre ville est celui de la cité de désolation.

Voici la réponse de Son Honneur M.

J. L. Beaudry, qui a été envoyé immédiatement à Saint-Jean, par le télégraphe :

A M. Z. EARLE,
Maire de Saint-Jean, N.-B.

Le comité de secours expédie ce soir, afin qu'il arrive demain soir à Saint-Jean, un train spécial qui vous porte : mille barils de fleur, cent barils de bœuf, autant de lard, cent cinquante barils de blé-d'inde et autant de farine d'avoine, un char plein de pain et de biscuit. Votre comité de secours devra faire la distribution.

J. L. BEAUDRY,
Maire.

Saint-Jean est une des quatre ou cinq premières villes du Canada. Sa population est de près de 60,000 habitants. C'est la métropole commerciale du Nouveau-Brunswick et le principal port des provinces maritimes. Ses chantiers de navires sont les plus importants de la Confédération.

ÉCHOS D'OTTAWA

Il y a deux ou trois ans, quelques hommes dévoués entreprirent de remplacer le vieil Institut d'Ottawa par un édifice plus digne de la population française d'Ottawa.

Mardi soir, avait lieu une soirée musicale et dramatique, donnée par le comité de construction, dans le but de l'aider à compléter son œuvre patriotique.

La grande salle de l'Institut sera vraiment belle quand elle sera terminée ; elle sera spacieuse, bien éclairée et aérée. L'acoustique sera excellente, le coup-d'œil magnifique. Mais nous croyons que le plan du parquet est trop incliné et les sièges trop renversés ; il sera facile de remédier à cet inconvénient.

Il y a eu plusieurs morceaux de chant et de musique ; une charmante petite comédie très-bien jouée par MM. Pagé, McArthur, Phillon et Blanchet ; quelques paroles d'introduction très-bien dites par M. Benoit, président de l'Institut, et un excellent discours par M. Joseph Tassé, président du comité de construction.

Mademoiselle St. Jean, fille de M. le député d'Ottawa, et mademoiselle C. Charlebois, ont chanté avec beaucoup de goût et ont reçu des applaudissements bien mérités. M. Gauthier a une très-belle voix et M. Foisy joue le cornet avec talent. Mademoiselle St. Jean fut accompagnée sur le piano par Delle R. Leprohon, et mademoiselle Charlebois sur le piano par M. Dauray, et sur la flûte par M. Léveillé. M. Pagé est un excellent chanteur et acteur comique ; ses succès à Ottawa ne surprennent pas ceux qui l'ont connu à Québec et à Montréal. Mais nous croyons que, généralement, les chansons comiques chantées dans ces réunions où il y a des dames, ne conviennent pas ; elles renferment trop de mots à double entente, de plaisanteries qui frisent l'immoralité.

Enfin, *the last but not the least*, M. Dauray et son nouvel orchestre, qui jouait pour la première fois, méritent l'encouragement et les remerciements de la population canadienne d'Ottawa.

Cet orchestre promet beaucoup et tiendra ses promesses sous la direction d'un homme de goût et de talent comme M. Dauray.

Cette soirée confirme ce que nous avons souvent dit au sujet des talents artistiques et littéraires que contient notre capitale. Malheureusement, on y trouve certains défauts de village qui nuisent à la bonne entente et à l'harmonie.

* *

L'un des grands plaisirs de ceux qui connaissent, à Ottawa, le juge Bourgeois, est d'aller lui faire visite à Aylmer. On y trouve la vieille hospitalité et la charmante gaieté des anciens Canadiens, les plaisirs d'une conversation aussi animée qu'intéressante. Il n'y a jamais eu sur les bords de l'Ottawa un juge plus populaire, un Canadien-Français même plus estimé que le juge Bourgeois. Anglais, Irlandais et Canadiens font l'éloge de son caractère et de son intelligence.

M. le magistrat de district Rouleau fait aussi honneur aux Canadiens du district d'Aylmer.

DELTA.

UNE QUESTION IMPORTANTE—CONSEILS UTILES

M. Drolet parlait, il y a quelques jours, d'une magnifique lecture que M. Legouvé venait de faire à Paris. Cette lecture est trop longue pour que nous la reproduisions en entier, mais nous appelons l'attention de tous ceux qui s'occupent d'instruction publique sur l'extrait qui suit :

UN DERNIER MOT

J'ai dédié cette étude à messieurs les élèves de l'École normale supérieure. Qu'il me soit permis de l'adresser en finissant aux maîtres, maîtresses et élèves des écoles primaires.

Écrit pour l'élite de l'Université, ce travail peut-il donc convenir aux plus modestes représentants de l'enseignement ?

Qu'on en juge. Il y a quelques jours, sur l'invitation d'un inspecteur général des écoles de filles, j'ai visité à Paris, dans un quartier qui n'est pas un quartier pauvre, une école primaire et une école normale modèles. On m'a demandé de faire lire tout haut les enfants et les institutrices futures. Deux défauts m'ont frappé chez les unes comme chez les autres : la faiblesse de la voix et le manque absolu de toute ponctuation. Elles ont lu comme si leurs cordes vocales n'avaient pas de son, et comme si leurs phrases n'avaient ni points ni virgules.

Était-ce, dans le premier cas, débilité native de l'organe ? Non, car lorsque je leur ai demandé de parler au lieu de lire, la voix est devenue claire et sonore. Était-ce timidité ? En partie, oui ; mais cette timidité même tenait à l'ignorance, à l'ignorance, à une mauvaise habitude. Le gouvernement de la voix leur est absolument inconnu.

Faut-il donc regarder comme chose indifférente que les maîtres, maîtresses et élèves des écoles primaires restent dans cette ignorance ?

Qu'on en juge encore. La directrice de l'École normale m'a dit que, sur vingt jeunes filles qui sortaient de ses mains pour aller diriger une école primaire, il lui en revenait chaque année deux, quelquefois trois, atteintes d'affections de larynx et forcées de suspendre et même de quitter leur profession.

Il n'est donc personne à qui l'art de la lecture soit plus indispensable, puisque apprendre à lire c'est apprendre à respirer, à ponctuer, à ne pas se fatiguer, et que l'exercice de la voix est la plus salutaire des gymnastiques. Fortifier la voix, c'est fortifier l'organisation tout entière ; fortifier la voix, c'est non-seulement développer la puissance vocale, mais encore la force des poumons et du larynx.

En voici une preuve. Avant 1848, M. Fortoul fut nommé professeur dans une Faculté de province. Il hésitait à accepter ; la susceptibilité malade de son gosier lui faisait craindre les fatigues du professorat.

—Acceptez, lui dit son médecin, le manie-ment public de la parole dans une grande salle raffermira votre organe, si vous apprenez d'abord à parler.

Il accepta, il travailla, il parla, il réussit, et au bout de l'année, il se trouva avoir gagné quatre mille francs pour s'être guéri.

Ce qui est vrai pour la partie technique de l'art de la lecture, l'est également pour la partie intellectuelle. Quel puissant et nouveau moyen d'action du maître sur les classes populaires et rustiques, s'il peut les initier peu à peu, grâce à la lecture, à une intelligence même imparfaite de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre ! N'est-ce donc pas aussi une lecture d'histoire de France qu'une leçon sur le génie de la France ? N'est-ce pas notre devoir de multiplier, de resserrer, sous toutes formes, les liens qui attachent le peuple aux gloires intellectuelles de la patrie ? N'a-t-il pas lui aussi une imagination, une pensée, un cœur, et sans sortir du domaine de l'enseignement élémentaire, quel puissant auxiliaire pour l'élève que la lecture ! La mémoire est le grand outil dans l'œuvre de l'enseignement. Hé bien ! cet outil, c'est la lecture à haute voix qui instruit l'enfant à s'en servir. L'enfant n'apprendra-t-il pas mille fois plus vite, et ne retiendra-t-il pas beaucoup plus longtemps, si, au lieu de s'enfoncer les phrases et les mots dans la cervelle à force de les répéter machinalement, il les fait pénétrer en lui par le raisonnement, par le sentiment, c'est-à-dire par l'intelligence du sens et des beautés d'une œuvre ? Rien n'aide plus à apprendre que de comprendre et d'admirer.

C'est donc au nom de la santé du corps et de l'esprit que je demande, qu'en France comme en Amérique, on place l'art de la lecture au seuil même de l'instruction publique. Je réclame pour les classes populaires : 1o. Un cours de lecture dans les écoles normales ; 2o. Un prix de lecture dans les écoles primaires. Il n'y a de progrès réel en éducation que celui qui commence par l'enfance et par le peuple ; et dans un état démocratique, tout étant fait par tous, tout doit être fait pour tous.

PHOSPHOZONE, le nouveau TONIQUE. — Nous avons employé le PHOSPHOZONE avec un avantage prononcé dans plusieurs cas, et les résultats obtenus ont été si satisfaisants, que nous le prescrivons aujourd'hui constamment, ayant une entière confiance en son efficacité. Comme tonique durant la convalescence, nous ne connaissons rien qui puisse lui être comparé, et nous croyons qu'il est de notre devoir d'en recommander l'usage à nos confrères et au public en général. — *L'Public Health Magazine.*

EVANS, MERCER & CIE., Chimistes manufacturiers, Montréal.

LA SAINT-JEAN-BAPTISE

Notre fête nationale a été célébrée, à Montréal, lundi, avec un éclat inaccoutumé. Le temps nous manque pour donner un compte-rendu détaillé de cette solennité. Dimanche soir, la série des démonstrations s'est ouverte par un feu d'artifice magnifique, le plus beau et le plus riche, incontestablement, qui a été vu en cette ville. Les pièces étaient placées sur la rue Sherbrooke, au sommet de la côte, et dans le clocher de l'église Saint-Jacques. Une foule énorme encombra les abords des deux places.

Lundi, la procession a été plus longue et plus belle que jamais. Nous avons déjà donné le parcours. Les rues étaient pavées et ornées. La messe solennelle a été chantée à Notre-Dame. Après la messe, le cortège se rendit à la place Saint-Jacques, où il se dispersa.

Dans l'après-midi, il y eut pique-nique avec jeux à l'île Sainte-Hélène, et le soir, concert-monstre au *Victoria Skating Rink*.

En somme, nous le répétons, la fête a été magnifique. Un grand nombre de personnes étaient venues des différentes localités du district. Les paroisses d'Hochelaga et du village Saint-Jean-Baptiste étaient représentées par leurs maires et officiers municipaux. Une députation des Canadiens-français d'Ogdensburg, avec un corps de musique, a aussi pris part à la fête.

LES TIARES PAPALES

Le *Journal des Débats* s'occupe des tiaras papales :

La tiare papale, dit-il, est, comme la couronne des souverains, somptueusement ornée de pierres précieuses et rehaussée d'un beau diamant.

Si riche que soit cette tiare, elle est loin d'égalier cependant la splendeur de celles qui, au nombre d'une dizaine, ont été possédées au Vatican. Le nombre de ces tiaras s'était successivement accru depuis le pape Boniface VII, et chaque tiare l'emportait sur la précédente en richesse de forme et d'ornements.

Ces tiaras étaient un véritable trésor pour la cour romaine, qui aliéna plus d'une fois les bijoux dont elles étaient garnies pour payer des dettes. De tous ces joyaux, il n'en restait plus qu'un seul sous le pape Pie VII, au commencement de ce siècle. Mais, on le croira difficilement, la seule tiare papale qui figurât au Vatican était de carton. Ses ornements n'étaient que de la verroterie, hormis le principal dont il sera parlé plus tard.

Après le Concordat, vers 1801, Napoléon fit cadeau à Pie VII d'une tiare nouvelle. Le fastueux monarque voulut faire un don digne de lui et du Souverain-Pontife de qui il avait tout obtenu.

La tiare napoléonienne, qui est celle qui existe aujourd'hui, fut estimée à deux cent cinquante mille francs. En voici la description :

Sa coupole est formée de huit rubis, de vingt-quatre perles et d'une émeraude. La croix se compose de douze brillants. Les queues sont en rubis et en perles. Deux cordons d'or la maintiennent sur la tête du pape, qui ne la porte du reste presque jamais.

Cette tiare fut cachée soigneusement en 1848, et reparut au Vatican après l'entrée de l'armée française en 1849.

Le diamant principal de la tiare papale dont il a été question à une origine des plus curieuses. Le récit des péripéties de ce précieux objet est fort intéressant, on le verra par ce qui suit :

Il faut remonter jusqu'au règne de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. On sait que ce prince aimait à faire étalage de ses richesses, et nul ne possédait, au milieu du quinzième siècle, autant de valeurs que lui. Il avait l'habitude, quand il allait en guerre, de se faire accompagner de ses services d'argent, d'or, de pierres et de diamants. Ayant été vaincu par les Suisses à la terrible bataille de Grandson, il s'enfuit, abandonnant ses trésors sur le champ de bataille, et parmi ces trésors, trois diamants admirables.

Le premier de ces diamants fut découvert par un soldat sous un charriot ; c'était le plus gros et le plus estimé. Il avait orné la couronne du Grand-Mogol et avait été acheté au monarque oriental par le duc de Bourgogne.

Le soldat qui avait découvert le diamant jeta d'abord sa trouvaille dans les champs, croyant que ce n'était qu'un morceau de verre plus ou moins poli. Notre homme se ravisa pourtant, ramassa ce qu'il croyait n'être qu'un débris de cristal, et le vendit à un pauvre curé pour un écu. Le curé, qui probablement ne connaissait pas mieux que le soldat la valeur de cet objet, le revendit pour trois écus à un Bernois.

Ce dernier, plus éclairé, en tira 5,000 ducats. Revendu 7,000, acheté 14,000 par le duc de Milan, Ludovic Le More, ce bijou finit par être acquis par le pape Jules II, moyennant 20,000 ducats (seizième siècle).

C'est le diamant qui orne aujourd'hui la tiare pontificale. Sa grosseur égale à peu près celle d'une petite noix.

Pour être complet, nous devons raconter le sort des deux autres diamants abandonnés par Charles-le-Téméraire sur le champ de bataille de Grandson.

L'un, après être passé de main en main et avoir subi les estimations les plus humiliantes, fut acquis à la couronne d'Autriche, dont il est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements. Sa valeur est d'environ trois millions de francs.

Le troisième n'est autre que le Sancy, le fameux diamant qui a appartenu à la couronne de France depuis Louis XIV, et qui, sous la restauration, fut vendu par la duchesse de Berry à la famille Demidoff.

LE CANADA ET L'AUSTRALIE

Depuis la formation de la Confédération, il a été souvent question de l'établissement de relations commerciales plus étendues avec les colonies anglaises de l'Océanie. Cette question a été surtout agitée après l'Exposition de Philadelphie, où les commissaires de l'Australie se sont trouvés en rapport avec nos commissaires, et ont pu juger de l'état de notre industrie. Le projet d'envoyer les produits canadiens à l'exposition australienne, qui devait avoir lieu le printemps suivant, fut dès lors conçu. Le gouvernement fédéral donna son approbation et son appui à ce plan, comme on le sait. L'Exposition tire maintenant à sa fin, et nous sommes heureux d'apprendre que la partie canadienne a obtenu un plein succès, qui permet d'espérer l'établissement prochain de relations commerciales régulières avec l'Australie.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal montréalais :

La malle d'Australie apporte de bonnes nouvelles de l'Exposition qui s'est ouverte le 10 avril, à Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud. On sait qu'une bonne partie des produits canadiens exposés au Centenaire de Philadelphie, ont été expédiés dans cette région, et ils ont également figuré avec honneur à l'exhibition australienne. Parmi les articles pour lesquels nos fabricants ont obtenu des prix ou des mentions honorables, il y a des chaussures, des effets de confections, des tissus de coton, des tweeds, des coffres de sûreté, des poêles, des haches, des clous, des carrosses et autres véhicules à ressorts, des meubles de ménage, des machines à coudre, des outils de toutes sortes, et une grande variété d'inventions utiles.

Le *Morning Herald* de Sydney fait beaucoup d'éloges des produits de fabrication canadienne, et parle avec force louanges de l'esprit d'entreprise et des progrès qui se manifestent dans notre pays. Voici quelques extraits de ce journal :

"La Nouvelle-Galles du Sud a raison d'être fière de la coopération du Canada dans son exhibition, et les délégués que ce dernier lui a envoyés doivent être considérés autant comme une ambassade amie que comme l'expression du désir de nouer avec elle des relations commerciales.

"Il n'y a probablement pas, dans l'empire britannique, de dépendance où il existe plus d'esprit public, plus d'intelligence, plus d'entreprise qu'en Canada. Son voisinage des Etats-Unis et sa participation à leurs richesses doivent encourager la concurrence entre ces deux pays, et promouvoir les améliorations industrielles.

"Les produits canadiens, présentement à Sydney, démontrent le progrès que le Canada a fait dans les manufactures de diverses espèces.

L'un des traits les plus saillants de l'exposition canadienne à Philadelphie était l'immense variété des articles manufacturés que le Canada présentait, et son habileté, dans toutes les branches, qui rivalisait avec celles des manufacturiers américains.

"Jusqu'à présent, le Canada n'a eu qu'une faible part dans le commerce qui s'est fait entre l'Amérique du Nord et l'Australie, mais ce ne sera pas la faute des messieurs (l'hon. John Young et M. Fleming) qui le représentent à l'exhibition de Sydney, s'il ne devient pas un dangereux rival des Etats-Unis pour tous les produits que les colonies australiennes tirent de l'Amérique.

"La population du Canada est d'environ quatre millions, et maintenant qu'il y a une Confédération, la Puissance du Canada s'étend depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan Pacifique.

"Prochainement, cette vaste région sera traversée par un chemin de fer, qui a déjà coûté \$2,802,000 pour sa localisation.

"Quand ce chemin sera terminé, les Anglais pourront, sur des navires et des chemins de fer anglais, voyager tout autour du globe.

"Les Montagnes Rocheuses seront traversées à une hauteur de 8,260 pieds; mais le tracé du chemin suivra des passes qui n'ont que 3,754 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Ce chemin pourra, dans un avenir rapproché, servir de route d'été pour communiquer avec l'Australie."

—Une exposition de chiens et d'oiseaux aura lieu à Toronto les 4 et 5 juillet prochain.

NOS GRAVURES

La crise du 16 mai

Quoique la politique ne soit pas de notre domaine, nous n'avons pas voulu laisser passer, sans la signaler, l'émotion que la lettre inattendue du Maréchal a produite dans Paris et notamment sur le boulevard vers dix heures du soir. On s'arrachait les journaux apportant les dernières nouvelles, et, sous les becs de gaz, devant les cafés, à la lumière des magasins, le même exemplaire servait souvent à quatre ou cinq personnes, les yeux avides plongeant de droite, de gauche, à l'inverse du titre, et par-dessus les épaules de l'heureux possesseur. Certaines devantures, et les plus brillantes d'éclairage, étaient surtout encombrées de liseurs, dont on ne voyait que les jambes, le reste disparaissant, avec le magasin lui-même, sous les feuilles ouvertes à bras tendus. A coup sûr, ce soir-là, ces boutiques n'ont pas fait leurs frais.

Un monitor turc coulé à fond par les batteries russes

C'est pendant le bombardement des positions d'Ibraïla par les monitors tures du Danube que s'est produit un fait dont il a été beaucoup question. Le plus gros des monitors, ayant dépassé le village de Ghecet, s'arrêta et ouvrit les embrasures de ses tourelles. Les batteries russes commencent le feu. Le vaisseau turc fit alors des signaux à quatre cuirassés de moindre importance, qui s'avancèrent à leur tour pour engager une action d'artillerie contre les positions russes. Bientôt, un obus parti d'une batterie située près d'Ibraïla, atteignit le premier monitor à la jonction de la machine et des tourelles. Une explosion se fit entendre; le navire s'ouvrit en deux et tout ce qui se trouvait à l'intérieur sauta en l'air: plaques de fer, projectiles, débris humains; puis les deux tronçons du monitor disparurent dans le fleuve, ne laissant apercevoir que le mât où flottait le pavillon turc.

Cet événement imprévu mit fin à l'action; le reste de la flottille se hâta de remonter le vieux Danube et de se mettre à l'abri dans la direction de Matchin.

La Commission des Pêcheries

On connaît le but de la réunion de cette Commission, composée des représentants des gouvernements anglais, américain et belge. En vertu du traité de Washington, conclu en 1872, relativement aux Pêcheries, une Commission internationale devait être chargée de déterminer l'indemnité que les Etats-Unis payeraient pour l'avantage qu'ils tiraient des pêcheries canadiennes. Cette Commission s'est réunie au commencement de ce mois, et s'est ajournée immédiatement. Notre gravure donne les portraits des membres de cette Commission.

UN CRIME ÉPOUVANTABLE A PARIS

Voici un de ces faits monstrueux entre tous, un crime qui surpasse en horreur tous ceux, bien terrible et bien nombreux pourtant, qui épouvantent Paris depuis six mois.

Dans le treizième arrondissement, rue Nationale, 17, est un petit hôtel, tenu par M. et Mme Hurel. C'est un établissement modeste, à la portée de la population ouvrière, très-nombreuse dans ce quartier.

Le 29 mai, un jeune homme se présentait pour louer une chambre dans cet hôtel. Il se fit inscrire sous le nom de Pierre Welker, journalier, âgé de vingt ans, originaire du Haut-Rhin. Il venait là, parce qu'il connaissait des voisins, M. et Mme (Ekerlé, qui demeurent au No. 15. Il avait habité autrefois chez une de leurs parentes et était venu plusieurs fois dans la famille. C'était même, dit-il, Mme (Ekerlé qui blanchissait son linge. Il paya la huitaine d'avance et passa la nuit dans la petite chambre qu'il avait louée, au fond d'un couloir au premier étage.

Le lendemain matin, il sortit en disant qu'il allait chercher du travail. Il ne rentra que vendredi à midi.

—J'ai eu du travail à la Vilette, dit-il, j'ai déchargé des bateaux pour M. Say, avec un camarade, et j'ai couché avec lui.

Puis il ressortit. Vers quatre heures, il reparut. En même temps que lui entra dans la maison l'aînée des deux filles de la voisine, Marie-Joséphine, âgée de huit ans. Mme Hurel, qui connaissait cette enfant, crut qu'elle venait jouer dans la cour avec ses petites amies, comme cela lui arrivait

souvent, et ne s'en occupa pas davantage. Elle ne s'étonna pas non plus de la voir avec Welker, sachant qu'il connaissait la famille (Ekerlé.

Welker sortit à six heures, alla dîner et remonta se coucher à huit heures, sans adresser la parole à personne.

Pendant ce temps, M. (Ekerlé cherchait sa fille. Ses frères et sœurs, pas plus que les autres enfants du voisinage, avec lesquels elle avait l'habitude de jouer, ne l'avaient aperçue.

"Mais, demanda Mme Hurel, Titine n'était-elle pas avec vous tantôt dans la cour?"

—Non, elle n'est pas venue...

Une singulière idée vint à Mme Hurel. Elle se souvint que la petite Joséphine était entrée en même temps que Welker. Elle se rappela aussi la figure bouleversée et congestionnée de cet homme lorsqu'il avait passé devant elle en allant dîner et en revenant se coucher.

"Va donc voir jusqu'à la chambre du nouveau locataire," dit-elle à son mari, en dissimulant les terribles soupçons qui assiégaient son esprit.

M. Hurel monta frapper chez Welker.

"Qui est là? Qu'est-ce que vous voulez? cria celui-ci. Je suis couché et je ne veux pas ouvrir.

—Vous n'avez pas vu Titine?"

—Non, laissez-moi tranquille!"

Le logeur descendit et remonta avec M. (Ekerlé.

Après de longs pourparlers, Welker ouvrit enfin et restant sur le seuil, demanda ce qu'on lui voulait en faisant mine de vouloir barrer la porte.

Les deux hommes l'écartèrent et explorèrent la chambre. A ce moment, ils n'avaient encore aucun soupçon. M. (Ekerlé, connaissant Welker, qu'il appelait "un bon garçon," croyait que la petite Titine, ayant peur d'être grondée, s'était cachée chez le jeune homme.

La chambre est petite. La visite fut courte. Mais, comme on approchait du lit, Welker fit mine de se sauver. D'un bras vigoureux, M. Hurel le maintint.

En même temps les pieds de M. (Ekerlé heurtaient quelque chose qui sortait de dessous le lit.

Il regarda, c'était les pieds d'un enfant.

"Ah! tu t'es cachée, dit le père, tout joyeux. Aïlons, sors de là, ma chérie, va, on ne te grondera pas..."

Joignant l'action à la parole, il tira à lui doucement les petits pieds...; ce fut un cadavre qu'il sortit de dessous le lit...

La petite Marie-Joséphine avait été étranglée avec une corde à sauter... la corde à poignées d'acajou que sa mère lui avait achetée huit jours auparavant!

Et l'assassinat avait eu pour mobile un forfait plus odieux encore. Un simple coup d'œil sur le cadavre de l'enfant ne laissa aucun doute...

Comment, en présence de cette effroyable révélation, le père a-t-il eu assez de force sur lui-même pour ne pas étrangler, pour ne pas déchirer de ses ongles, la brute dont l'immonde crime le frappait si douloureusement? C'est ce que nous nous demandons. Certes, il est des cas où nous comprenons la sommaire loi de Lynch!

Quoi qu'il en soit, pendant que M. Hurel tenait Welker, on alla avertir M. Grillières, commissaire de police, qui procéda à un premier interrogatoire.

Le misérable raconta sans hésiter tous les détails de son crime. Il avait appelé la petite Joséphine qui sautait à la corde et lui avait dit de monter à sa chambre chercher une chemise sale pour la donner à blanchir à sa mère. L'enfant, sans défiance, l'avait suivi. Alors, il avait voulu se livrer à des violences sur elle. Joséphine avait résisté. Il avait essayé de la maintenir en lui comprimant le nez et la bouche. N'y pouvant réussir, il lui avait passé autour du cou sa corde qu'elle n'avait pas lâchée, et tandis que la pauvre petite se tordait dans les convulsions de l'agonie, il avait consommé son infâme attentat. Il espérait, dans la soirée, se débarrasser du cadavre en le portant à la Seine.

Et ce blond garçon de vingt ans racontait cela tranquillement, comme une chose toute naturelle!

Il a fallu l'intervention de la police pour empêcher la foule de venger la victime en exécutant ce monstre.

FAITS DIVERS

—Un nommé Jules Gagné, du Bic, s'est tué accidentellement en tirant un coup de canon à l'arrivée de Mgr. Langevin dans cette localité.

—Les dons pour le denier de Saint-Pierre, que le pèlerinage espagnol a portés au Saint-Père, sont évalués à quatre millions de réaux (un million de francs).

—Les prélats de la province ecclésiastique de Burgos et ceux de la province ecclésiastique de Grenade ont envoyé au roi Alphonse des adresses en faveur de la liberté du Saint-Père.

—M. Cochrane, de Compton, a un bœuf qu'il a payé, à l'âge de deux ans, \$12,000, et pour lequel il demande maintenant \$25,000, et une vache dont le produit a rapporté, les sept dernières années, \$75,000 à \$80,000.

—En 1864, les parts de la compagnie de la Baie-d'Hudson réalisèrent des bénéfices de 50 par cent; en 1869, le dividende fut de 25 par cent. Tout dernièrement, la compagnie a annoncé qu'elle ne pouvait pas déclarer de dividende pour l'année dernière.

—Une ascension en ballon aura lieu à Ottawa, le 1er juillet, fête de la Confédération.

Pour gonfler l'aérostat, il ne faudra pas moins de 20,000 pieds cubes de gaz. M. Grimley, aéronaute de New-York, montera dans la nacelle avec un compagnon qui n'est pas encore désigné.

MORTE DE VIEILLESSE.—Mardi de la semaine dernière, vers quatre heures de l'après-midi, le constable Lefebvre, de garde sur la rue Wolfe, aperçut une femme âgée étendue sur le trottoir; il envoya chercher un médecin, mais lorsqu'il arriva la pauvre femme avait cessé de vivre. L'enquête a établi qu'elle était morte de vieillesse.

—Dimanche, a été lu au prône des différentes églises un mandement des évêques de la Province contenant le texte du rescrit du Souverain-Pontife au sujet du choix de la bienheureuse sainte Anne comme patronne de cette Province, et démontrant les avantages de la dévotion envers cette sainte.

INCENDIE.—Mardi, le 19 courant, vers quatre heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans le chantier de bois de MM. Bénard, Bastien & Cie., coin des rues Brock et du Bord-de-l'Eau. Les flammes furent promptement éteintes. Avant de quitter les lieux, les pompiers voulurent se rendre compte de la cause du sinistre, et ils découvrirent dans la pile de bois qui avait pris feu des morceaux de papier imprégnés d'huile de pétrole, ainsi que plusieurs bouteilles vides ayant contenu le même liquide. Une enquête est ouverte. C'est le troisième incendiat découvert depuis une semaine.—*Minerve*.

—Malgré le retour de la belle saison, la misère n'en continue pas moins à faire de nouvelles victimes. Les prêtres chargés de la desserte des paroisses ne savent que faire pour venir en aide aux malheureux dont le nombre augmente chaque jour.

Le Révd. Messire Lonergan, à la tête d'un comité de citoyens de la paroisse de Sainte-Brigitte, a eu l'excellente idée d'organiser, pour le 2 de juillet prochain, un voyage de plaisir à Saint-Jérôme, et le bénéfice en sera consacré au soulagement des indigents.

Prix du billet, aller et retour, 50 cents.

—Le *Times of India* mentionne encore un terrible accident occasionné par un tigre du Bengale. Le 18 mars dernier, le major Bolden, du 68e d'infanterie, a été dévoré par un de ces animaux près de Manselghur, à quatre-vingt milles de Nusseerabad (Etat de Shahpoora). Cet officier était monté sur un éléphant et se préparait à tirer lorsque l'éléphant se déroba tout à coup et le jeta à terre dans la gueule du tigre. Lorsqu'on vint à son secours, le major Bolden avait rendu le dernier soupir.

—M. Biggar, député d'Ontario à la Chambre des Communes, s'est converti récemment au catholicisme. Assistant, le 3 juin, à une assemblée de catholiques de Leeds, qui célébraient le jubilé épiscopal de Pie IX, il prononça un discours qui fut très-applaudi et dans lequel il dit entre autres choses :

"Bien que je ne sois pas jeune d'âge, je suis jeune catholique. Mon expérience, recueillie des sermons, des discours et des écrits des protestants, m'a appris que le protestantisme vit pour une grande partie de la haine anti-catholique. Je crois fermement que la foi catholique deviendra encore la foi de toute la chrétienté. Les persécutions dirigées contre les catholiques ne font que propager davantage le catholicisme."

VOL DE \$23,000.—Un vol des plus audacieux a été commis vendredi dernier après-midi, dans les bureaux du Grand-Tronc, Place Jacques-Cartier.

Selon son habitude, M. Faulkner, paie-maitre de la section Est du Grand-Tronc, avait retiré dans la matinée la somme de \$23,000 de la Banque de Montréal, pour payer les employés de cette division. En revenant aux bureaux, il plaça cet argent, qui était contenu dans une sacoche, sous la table de sa chambre dont il ferma la porte à clef, et alla ensuite prendre son lunch. Il fut absent environ vingt minutes et, en revenant, il constata que sa porte était ouverte et que l'argent avait disparu.

Malgré toutes les recherches qui ont été faites jusqu'ici, il a été impossible de découvrir l'auteur du vol; les détectives ont été mis sur pied et les conducteurs de la ligne ont reçu ordre de surveiller avec soin tous les voyageurs quittant la ville, mais tout a été inutile.

Cette somme, qui était destinée à faire de petits paiements, était formée de billet de \$5 et de \$10, ce qui fait qu'il sera très-facile au voleur de les changer sans attirer l'attention.

La compagnie n'est pas affectée par ce vol, car M. Faulkner a une police de la compagnie de garantie qui couvre toutes les pertes provenant de vols, négligence, accident, etc., etc.

M. Faulkner est un des plus anciens employés de la compagnie; sa probité ne peut être mise en doute.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.



SIR A. T. GALT, K.C.M.G., COMMISSAIRE IMPÉRIAL



HON. ENSEIGNE H. KELLOGG, COMMISSAIRE DES ÉTATS-UNIS



FRANCIS CLARE FORD, ECR., AGENT BRITANNIQUE



HON. DWIGHT FOSTER, AGENT OU CONSEIL POUR LES E.-U.



R. L. WEATHERBE, ECR., C.R., CONSEIL POUR LE CANADA



S. R. THOMSON, ECR., C.E., CONSEIL POUR LE CANADA



JOSEPH DOUTRE, ECR., C.R., CONSEIL POUR LE CANADA



HON. L. H. DAVIES, CONSEIL POUR LE CANADA



J. H. G. BERGNE, SECRÉTAIRE ANGLAIS

LA COMMISSION DES PECHERIES SIEGEANT A HALIFAX

LA MORT DU GUERRIER

Nous cueillons dans un journal parisien le sonnet suivant de Léonce de Lannaudie :

C'était un fier soldat, un homme d'un autre âge, Un brave médaillé de quatre-vingt-dix ans ; Il joignait à l'air franc des anciens paysans Le port d'un chevalier ainsi que le courage.

On le voyait frémir sourdement, dans sa rage De plier sous le faix des hivers écrasants, Qui faisaient incliner ses reins agonisants Et sur son front penché pesaient comme un outrage.

Quand la mort l'eut saisi, comme un de ces ormeaux courbés, dont le vent frappe et distend les rameaux, Elle lui redressa subitement la taille.

Et les amis vivants que son glas appela, Qu'il dominait de tout son haut dans la bataille, Ne l'avaient jamais vu si grand que ce jour-là !

(Extrait des Neiges d'Aulan.)

LE SORCIER

DU

MONT GRANIER

TROISIÈME PARTIE

LE CAPITAINE SAUVEDUC

Ah ! puissiez-vous, Seigneur, vous à qui rien n'échappe, Dans les clos dévastés découvrir une grappe, Et dans l'ivraie, us froment pur ; A côté du crime superbe, Trouver quelque vertu, sous l'herbe Qui dérobaît son front obscur.

(J. OGIER, Le 31 décembre.)

VIII

OU LE PÈRE ARCHAMBAUD NOUS APPREND SON NOM VÉRITABLE

(Suite)

Le moine répliqua d'un ton grave : " Je viens vous sauver ! Je viens tenter d'arracher une âme au démon ; je viens vous rappeler qu'il existe un tribunal suprême où vous ne tarderez pas à paraître, hélas ! Je viens vous dire que les chrétiens ne doivent mourir que le cœur pur et la conscience tranquille."

Mainvilliers baissa la tête avec accablement et balbutia :

" Suis-je donc condamné ?

—Celui qui a frappé par l'épée périra par l'épée !

—Est-ce donc là, s'écria dédaigneusement Aloys, ce que vous nommez la miséricorde de Dieu ?

—Non. C'est ce que nous appelons sa divine justice."

Sans répondre à ces paroles solennelles, Mainvilliers fit plusieurs fois le tour de son cachot, les bras croisés sur la poitrine et réfléchissant profondément.

Il revint ensuite s'asseoir auprès du moine et lui dit brusquement :

—Ne pouvez-vous, sire moine, me tirer de cet horrible cachot ?

—Non.

—J'ai mille écus d'or chez moi, je vous les donnerai.

—J'ai fait vœu de pauvreté.

—J'ai des livres précieux, où sont renfermées les œuvres magiques, où sont expliquées toutes les sciences. Ils seront à toi, et ton orgueil pourra n'avoir plus de bornes !

—J'ai fait vœu d'humilité.

—Je te livrerai le monde et te donnerai tous les plaisirs.

—J'ai fait vœu de continence."

Mainvilliers leva la main sur lui et le frappa au visage :

" Je te tuerais ! " rugit-il.

Le moine s'agenouilla, tendit son autre joue au renégat et dit :

" Jésus-Christ a dit : Si l'on vous donne un soufflet, présentez l'autre joue. Frappez encore ce vieillard, si vous avez le cœur assez endurci pour qu'il n'y reste aucune pitié."

Mainvilliers ne put réprimer un geste d'admiration et murmura :

" Je ne vous inspire donc ni crainte ni répulsion !

—J'ai fait vœu de charité. Je vous aime comme un frère.

—Alors, pourquoi ne voulez-vous pas me sauver ?

—Parce que vous n'appartenez plus au monde : vous appartenez à la justice."

Autrefois, Mainvilliers ne se fût pas abaissé à discuter si longtemps : il aurait terrassé le moine, l'aurait dépouillé de ses vêtements et se serait enfui.

Cette pensée lui vint à l'esprit, et il la rejeta à haute voix.

Le moine répondit :

" Vous avez raison, mon frère. Autrefois, vous étiez fort, énergique, puissant. Dieu vous avait donné une âme fièrement trempée ; vous aviez le courage qui rend invincible et l'audace qui rend présomptueux. Vous aviez ce don béni du ciel, la science ; vous aviez ce qui paye les crimes et achète les consciences, ce qui noircit le cœur : la richesse. Vous vous éleviez au-dessus de la foule, comme le peuplier s'élève au-dessus des buissons et le chêne au-dessus des roseaux. Vous étiez grand seigneur par la naissance et grand seigneur par les bontés royales :

trois fois comte, deux fois baron, cent fois seigneur. Votre blason portait les fleurs de lys de France, la croix blanche de Savoie, le lion de Léon et les tours de Castille ; un roi de France, chef du plus grand peuple du monde, vous avait donné son nom..."

—Pourquoi mettez-vous tout cela au passé ? interrompit Mainvilliers.

—Parce que la hache du bourreau vous menace et que votre agonie a commencé.

—Il y a loin de la coupe aux lèvres ! " murmura le renégat.

Le moine reprit de sa voix lente et sévère :

" Ecoutez : de votre force, de votre énergie, de votre puissance, il ne vous reste rien ! Votre courage est anéanti, votre audace est à jamais inutile ; la science s'est retirée de vous, et, de toutes vos richesses, il ne vous reste qu'un peu d'or dans votre escarcelle. Demain, le bourreau vous trainera sur la claie, brûlera vos lettres de noblesse, brisera honteusement votre blason maculé de sang. Et quand il ne restera de vous qu'un misérable sans nom, sans famille, sans amis, le feu léchera vos membres, fendra votre peau, brûlera vos os, et vos cendres seront jetées au vent. Et vous ne pouvez rien contre cet avenir si peu séparé du présent. Vous courbez la tête et vous n'essayez même pas de résister, parce que vous vous dites en vous-même : " Cela est juste !..." Ah ! si vous vous trouviez en présence d'un homme, de dix hommes, de cent hommes qui eussent à se venger de vous, je sais que vous lutteriez encore. Mais vous, qui n'auriez peur ni de cent choses, ni de cent poignards, vous avez peur d'une chose abstraite, d'une idée, d'un mot ! Vous avez peur de la justice ! Vous sentez que cette main formidable, à qui la Providence a confié la mission de venger la société, s'étend sur vous et vous étirent. Vous voyez que cette ombre colossale qui protège le monde se tient à vos côtés et vous charge de chaînes. Si vous fuyez, elle vous suivra ! Si vous mourez, elle assistera à l'expiation. Vous ne pouvez plus échapper ! Et, si vous échappiez, il vous reste à craindre non plus la honte, non plus le bûcher, non plus le déshonneur, mais quelque chose de plus sublime, de plus grandiose, de plus terrible : la colère de Dieu !"

Et pendant que dom Archambaud prononçait ces paroles émouvantes, son visage s'était comme transfiguré ; il rayonnait d'enthousiasme et de foi. Son geste était dominateur. Ce n'était plus un prêtre, c'était un apôtre.

Mainvilliers semblait ému. L'éloquence du ministre de Dieu l'avait-elle touché ? Non. Son cœur restait fermé à ces sentiments qu'il ne pouvait plus comprendre. Mais la vérité l'accablait.

Dom Archambaud continua, d'un ton plein de douceur et de charité :

" Eh bien ! mon frère, il ne tient qu'à vous de mourir sans regrets et sans terreur.

" Si vous le voulez, votre agonie sera douce et vous apprendrez à bénir la main qui vous frappe."

" Votre mort vous paraîtra moins atroce, car vous la verrez comme une expiation..." Vous, que la société rejette de son sein, vous, que le monde maudit, vous, que le bourreau a le droit d'insulter, vous serez heureux et vous serez grand ! Que faut-il pour cela ? Avouer vos fautes à l'un de ceux que Dieu a daigné choisir pour ses ministres et auxquels il a dit : " Ce que vous déliez sur la terre sera délié dans le ciel." Repentez-vous : vous entrerez dans le royaume des élus !"

Un combat violent se livrait dans le cœur du renégat pendant que le moine parlait. Mais le démon fut encore une fois vainqueur, et lorsqu'à son tour il parla, ce ne fut que pour dire, avec son ironie mauvaise :

" Qui donc êtes-vous, moine, qui me parlez avec tendresse, alors que je suis tombé si bas ?"

Le moine, qui avait déjà entr'ouvert la porte du cachot, derrière laquelle le capitaine Sauveduc se tenait l'épée à la main, se retourna et découvrit son visage :

" Il y a dix ans, répondit-il, on me nommait Hoël de Cabioch, et j'étais au monastère du Granier, dans la nuit du 25 octobre 1248."

Les lourds panneaux de chêne clouté de fer se refermèrent pesamment.

Jusqu'à l'aube, le renégat fut plongé dans une sorte d'évanouissement. Au moment où les premières lueurs du jour apparurent au spirail, il eut un rêve étrange.

Il lui sembla que le pan de muraille auquel était appendu le crucifix pivotait sur lui-même et s'entr'ouvrait pour laisser passer un nain hideux, qui se baissa, souleva un fardeau assez volumineux et le jeta sur la dalle du cachot.

Il s'éveilla et reconnut Zoppo, qui vint à lui et lui fit respirer les sels contenus dans un mignon flacon de cristal.

Sans lui donner le temps de parler, Zoppo lui dit rapidement et à voix basse :

" Monseigneur, le passage est libre. C'est une entrée secrète que j'ai découverte en furetant partout, selon mon habitude. Tout dort encore dans le palais et vous pouvez fuir sans crainte."

Mainvilliers s'élança vers la porte secrète ; mais le nain l'arrêta au passage et défit lestement le paquet qu'il avait apporté avec lui :

" Voici, lui dit-il, un déguisement qui vous empêchera d'être reconnu."

Et il tendit à Mainvilliers une longue robe noire, que celui-ci endossa immédiatement pardessus ses autres vêtements, et un chaperon blanc dont il se coiffa, en ayant soin d'en rabattre la pointe sur son visage.

" Maintenant, continua le nain, descendez, vous trouverez en bas un excellent cheval. Dirigez-vous du côté de la Savoie : c'est par là

qu'on vous cherchera le moins."

Mainvilliers lui demanda :

" Et toi ?

—Moi ! je reste... et je vais, ajouta-t-il mentalement, raconter la chose à mon ami Ternier. Ma foi ! ce sera bien plus drôle !"

IX

LES VENGEURS

Le soleil se couchait au-delà des Alpes gigantesques, dont les sommets grandioses se couvraient de reflets empourprés.

Le ciel s'embrasait comme par l'effet d'un immense incendie. Sur la route, tout auprès de Myans, un homme à cheval courait ventre à terre.

Le cheval était un admirable coursier de race arabe, noir comme l'ébène ; sa crinière, longue et touffue, flottait au vent ; ses yeux, largement ouverts, fixaient la route qui s'étendait, poudreuse, devant lui ; ses flancs, déchirés par l'éperon et maculés de sang, ruisselaient d'une sueur chaude qui l'environnait d'un nuage de vapeur.

On eût dit une de ces montures fantastiques des vieux contes allemands, qui galoppent, portées sur un nuage.

En effet, il ne courait point : il volait ! Ses jambes nerveuses s'allongeaient et touchaient à peine la terre, ne laissant qu'une faible empreinte sur la poussière du chemin. Sa tête intelligente se redressait pour respirer un peu d'air frais ; ses dents broyaient le mors entre leur double rangée d'ivoire ; une écume sanglante frangeait sa bouche et ses naseaux semblaient vomir des langues de feu.

Le cavalier était de haute stature ; son visage était jeune, mais ses cheveux étaient blancs. Il se penchait sur la croupe de son coursier, à la façon des guerriers sarrasins. De temps à autre, il jetait sur la distance qu'il venait de parcourir un rapide regard, et tout aussitôt il lacérait de son éperon les flancs de sa monture.

Autant qu'on pouvait en juger, il était vêtu d'une simple robe noire, sur laquelle le soleil couchant jetait de rouges reflets.

A cent pas derrière lui un nuage de poussière s'élevait sur la route, et l'on voyait briller, à travers cette poussière, l'acier étincelant des cuirasses...

Reportons-nous maintenant à quelques heures en arrière.

Le renégat Mainvilliers avait pu franchir, sans être arrêté, les portes de Grenoble, et, quelques heures après, il arrivait au Touvet. Là, sûr de n'être pas poursuivi, il fit un frugal repas et laissa reposer son cheval. Puis il tira de dessous sa robe un masque de velours noir, se remit en selle et continua sa route.

Pendant ce temps-là, Zoppo était allé raconter à Ternier l'évasion du prisonnier et de quelle façon cette évasion s'était accomplie.

Oger courut prévenir ses amis. Jérôme, Prégent du Rocher, Baldoph, Sauveduc, Beltruche et Barberaz répondirent immédiatement à son appel. On obtint facilement du dauphin l'ordre d'arrêter, au nom de la loi, Mainvilliers, partout où on le trouverait, fût-ce même en Savoie ; Guy XII assumait sur lui toute la responsabilité inhérente à une violation de territoire.

Le père Archambaud voulut faire aussi partie de la petite escouade ; mais il partit un quart d'heure après ses amis, quart-d'heure qui fut employé à demander au prince-évêque de Grenoble l'ordre d'arracher Mainvilliers des lieux d'asile où il aurait pu se cacher.

Comme on le voit, tout avait été prévu.

Seulement, toutes ces démarches avaient fait perdre plus de quatre heures à nos amis.

Afin d'éclairer la route et de préparer les relais, messire de Barberaz était parti en avant. Arrivé au Touvet, il fit préparer des chevaux et repartit. A ce moment, la cavalcade, à la tête de laquelle marchait Jérôme, se trouvait à peu près à cent pas de Touvet.

Il était midi.

Le soleil dardait ses rayons sur la campagne ; tout vivait dans la nature ; les oiseaux chantaient dans les bois ; les ruisseaux gazouillaient sous le gazon, dans leurs lits étroits, semés de cailloux arrondis. Les moissonneurs commençaient déjà leurs travaux et l'on voyait, dans les champs, les blés jaunissant sous la pression de leurs mains robustes.

Tout-à-coup un cri lamentable traversa les airs et vint jusqu'à eux :

Protas Sauveduc s'arrêta tout court.

" Ouais ! dit-il, qu'est ceci ? On dirait d'un cri d'agonie !"

Un second cri, plus perçant que le premier, retentit :

" Eudes ! " prononça Prégent sans même oser regarder ses amis.

Ils tournèrent bride et mirent leurs chevaux au galop.

Les gens du Touvet étaient sortis de leurs maisons et virent avec effroi ce tourbillon d'hommes et de chevaux traverser la rue du village, soulevant dans une course effrénée d'épais nuages de poussière...

Au-delà du Touvet, il y avait un petit bois plein d'ombre et de fraîcheur, que la route sillonnait de son ruban grisâtre. Des deux côtés du chemin se dressaient de grands chênes verts d'une hauteur prodigieuse, reliés les uns aux autres par des guirlandes de lierre ; à travers le feuillage noir du lierre, la vue plongeait dans un véritable océan de verdure : la couleur claire des fougères se mariait au vert terne du genévrier,

à la glauque nuance du houblon, au vert luisant du buis, aux baies rouges du houx.

Le soleil pénétrait à travers les interstices des branches, faisant luire sous une poussière d'or ces teintes diverses et les fondant en un tout harmonieux plein de grâce et de richesse.

Sous la feuillée couraient les petits oiseaux, dont les chants s'élevaient du sommet des branches dans le ciel, et formaient un concert délicieux dans lequel dominait la voix sonore de la fauvette ou le croassement lugubre de la corneille.

Le chemin descendait sous les arbres, et courait en lacet le long du talus d'un ravin au fond duquel bouillonnait l'eau blanche d'un petit torrent.

Un peu plus haut, l'eau tombait en cascade au-dessus d'un pont, dont l'arche hardie ressemblait à l'ouverture d'une de ces urnes symboliques desquelles s'épanchent les fleuves de la mythologie.

Un rayon de soleil descendait sur l'écume et jetait, sur les gouttelettes brillantes, les couleurs vives de l'arc-en-ciel.

Un cyprès s'étendait au-dessus du pont ses branches frangées de feuilles noires.

De l'autre côté du ravin se trouvait une clairière entourée d'une rangée de sapins et tapissée d'un gazon semé de fleurs.

La chevauchée arriva comme une trombe sur le bord du ravin, descendit le talus avec la rapidité d'une avalanche et franchit le ruisseau.

Alors un horrible spectacle s'offrit à tous les regards.

Au milieu de la clairière, à quelques pas du chemin qui allait se perdre sous le bois, il y avait une marre de sang dans laquelle gisait un cadavre.

Ce cadavre était celui d'un tout jeune homme, d'une beauté mâle et sévère. Son visage pâle était noyé dans les boucles soyeuses de ses cheveux blonds ; sa main, posée sur sa poitrine, semblait vouloir retenir le sang qui s'échappait à flots d'une blessure béante.

Prégent sauta à bas de son cheval et vint tomber à genoux, dans le saug, en poussant un cri de douleur :

" Eudes ! Eudes ! "

Mainvilliers dit d'une voix sombre :

" Il m'avait insulté. Je me suis vengé."

Et donnant de l'éperon, il reprit au galop la route de Chambéry.

Beltruche lâcha la bride à son cheval :

" Messieurs, en avant ! " cria-t-il.

Un instant après l'échanson était seul auprès du cadavre, et il le pleurait.

Il prit le corps dans ses bras, le porta sous un chêne, le recouvrit de branches de sapin, fit le signe de la croix, puis il remonta sur son coursier et partit...

Prégent ne tarla pas à rejoindre ses compagnons. A cent pas en avant, on voyait Mainvilliers, emporté dans une course furieuse, galopper, sur la route, sans regarder devant lui, sans voir, sans entendre.

Il franchissait fossés et barricades ; aucun obstacle ne l'arrêtait, ni les troncs d'arbres jetés par l'ouragan sur la route, ni les éclats de rochers tombés de la montagne, ni les torrents profonds, aux eaux fangeuses, au sourd mugissement.

Et le soleil enveloppait de ses dernières lueurs cette scène étrange : il jetait de rouges reflets et sur le cheval et sur le cavalier ; les cheveux blancs de Mainvilliers flottaient au vent, se teignaient de pourpre, lui faisant une fantastique auréole.

Derrière lui venaient les vengeurs.

Leur course était aussi rapide que la sienne, mais ils étaient distancés.

Rochers et montagnes, bois et vallons, bourgs et villages, églises et châteaux fuyaient aux côtés de la route, et se dérobaient, pour ainsi dire, à leurs regards...

Leurs cuirasses les gênaient, ils jetèrent leurs cuirasses. Les lourdes épées qu'ils avaient jetées en travers de leurs selles entravaient la liberté de leurs mouvements, ils jetèrent leurs épées.

Leurs beaux chevaux de bataille, qui pouvaient les porter armés de toutes pièces, fléchissaient déjà le jarret...

Ils sortirent leurs pieds des étriers, tirèrent leurs dagues et s'en servirent au lieu d'éperons.

Le soleil se couchait au-delà des Alpes gigantesques...

Le mont Granier découpait sur le ciel embrasé sa colossale silhouette ; la pourpre ruisselait sur ses flancs dénudés et faisait un frappant contraste avec les sombres forêts de sapins suspendues à ses flancs.

La vaste échancrure qu'avait formée l'éboulement se découpait en noir sur les cieux et semblait une porte immense ouverte sur l'espace.

Au pied du vieux mont, c'étaient un chaos immense, un amoncellement inouï de roches, de broussailles et d'informes débris.

Cà et là, des lacs noirs, aux eaux profondes, réfléchissaient l'azur, et leurs vagues miroitantes, piquées à leur cime par un mince point rouge, semblaient autant de gouttes de sang...

Le renégat courait toujours...

A sa gauche, il vit une chapelle, enfouie entre un amas de roches !

Il se retourna et vit que les vengeurs, ayant

gagné sur lui, n'étaient plus qu'à vingt pas. Alors, il se mit à hurler d'une voix retentissante, affolée :

"Asile ! Asile !"

Puis, comme son cheval se roidissait sur ses jambes et refusait d'avancer, il saisit son poignard et le plongea tout entier dans le cou du noble animal....

Celui-ci fit un bond terrible....

Mainvilliers, lancé par-dessus sa tête, alla tomber, brisé, pantelant, sur les roches....

Il ferma les yeux et murmura :

"Myans !"

Quand il rouvrit les yeux, il se vit entouré d'hommes, sur le visage desquels régnait une morne tristesse, et qui le regardaient avec une grande pitié :

Il fit un suprême effort, se dressa debout, l'œil rivé sur eux, et dit lentement :

"Le frère d'Enlalie !... le fils de Bonnard !... Jean des Avanchers !... Il y a un Dieu !..."

Puis, comme un grand chêne qui, frappé par la foudre, s'abat sur le sol, il tomba les mains en croix, les jambes écartées.

Une pâleur livide s'étendit sur ses traits, sa bouche s'entr'ouvrit, ses yeux se fermèrent....

Haroun-ben-Adel était mort....

.....

Les vengeurs, tête nue, entouraient le cadavre : leurs bouches étaient muettes et leurs fronts s'inclinaient, tant est grande la majesté de la mort !

Jean des Avanchers s'avança :

"Il faut l'ensevelir ici," dit-il.

Sans répondre, Baldoph, Prigent et Protais se mirent à creuser une fosse large et profonde. Quand le cadavre y fut étendu, tous s'agenouillèrent pieusement.

A côté de la fosse, il y avait une roche énorme, appuyée seulement sur une pointe de granit, et qu'un simple effort devait arracher de son alvéole de terre.

Cette roche, plate et lisse d'un côté, se terminait en pyramide, et les efforts de vingt hommes n'eussent pas suffi à la soulever, si elle eût été placée sur sa base.

Jean descendit dans la fosse, la saisit à deux mains....

Au même instant, le père Archambaud rejoignit ses compagnons, et le spectacle qui s'offrit à sa vue lui fit pousser un cri d'épouvante.

La roche, arrachée de son alvéole, s'inclina lentement, puis tout à coup s'affaissa, et l'on vit Jean des Avanchers, à genoux dans la fosse, essayer, par un suprême effort, de la repousser en arrière, puis, cédant au poids, se courber et s'étendre côte à côte avec le renégat....

Et tandis que des cris de désespoir et de rauques sanglots troublaient le majestueux silence de cette solitude, Hoël de Cabioch fit un signe de croix sur la tombe qui venait de s'ouvrir pour ce mort et pour ce vivant, et il prononça les sublimes paroles :

"In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, absolvo te.—Je t'absous, au nom du Père, et du fils, et du Saint-Esprit."

.....

FIN.

.....

PONSON DU TERRAIL

.....

On lit dans un journal français :

Il réalisa ce rêve de se faire cinquante mille livres de rente en élevant des bourdes et des bévues.

Et il opérât, on s'en souvient, sur une grande échelle !

En 1865, il menait de front cinq feuilletons : dans le *Petit Journal*, la *Patrie*, la *Petite presse*, l'*Opinion nationale* et le *Moniteur du soir*.

Mais aussi, pour arriver à ce résultat, il rivalisait avec Timothée Trimm dans l'art de tirer à la ligne.

Comme ceci, par exemple :

"Vous ici ?" s'écria le comte.

—Moi-même !

—Depuis quand ?

—Depuis hier.

—Et Marie ?

—Morte !...

—Ciel !

—A moins que...

—Achevez !

—Du courage, monsieur le comte...

—J'en aurai."

Et cela se prolongeait à son gré à raison d'un franc la ligne.

Dans de pareilles conditions de travail on comprend que les bourdes et les erreurs de tous genres devaient se multiplier sous la plume de Ponson.

En vain il avait fait faire de petites poupées représentant les divers personnages de ses grands romans ; en vain il avait disposé des marionnettes le long d'une petite tringle, fixée à sa table de travail, pour les serrer dans un tiroir à mesure qu'il tuait, dans son feuilleton, le personnage qu'elles représentaient, les erreurs se multipliaient quand même.

Il en prenait, d'ailleurs, gaiement son parti.

Un jour, un lecteur palpitant de son feuilleton intitulé : *Les Etudiants de Heidelberg*, lui écrivit sur le ton d'une stupeur profonde :

"Monsieur,

"Dans votre feuilleton de ce matin, *Melchior* arrive chez le rhingrave pour le provoquer en duel.

"Comment cela est-il possible, puisqu'il était mort lui-même dans le duel avec l'étudiant ?

"Je vous serais bien reconnaissant de prendre la peine de me fixer sur ce sujet, car je suis la lecture de votre roman avec un intérêt passionné.

"Agréez, monsieur, etc.

"J. DUGARS,

"10, rue des Petites-Ecuries."

Après avoir lu cette lettre, Ponson du Terrail examina la rangée de ses marionnettes, constata qu'en effet il avait oublié de serrer Melchior, et répondit gravement à son lecteur :

"Monsieur,

"C'est par suite d'une erreur de composition que, dans le chapitre XVIII, Melchior paraît avoir perdu la vie en combattant l'étudiant.

"La vérité, monsieur, est qu'en tombant sous les coups de son adversaire, il respirait encore, comme le prouve d'ailleurs sa visite chez le rhingrave.

"Veuillez agréer, monsieur, etc.

"Vte DE PONSON DU TERRAIL,

"rue Vivienne."

Après cette alerte, Melchior devenait un personnage compromettant. Aussi, le romancier ne tarda-t-il pas à le faire disparaître en catimini.

Les bévues de Ponson rempliraient aisément un volume.

C'est à ce conteur, plus fécond que soigneux, qu'est due cette fameuse bourde :

—Je lui pris la main... Horreur ! Elle était froide comme celle d'un serpent.

C'est lui encore qui montre dans un de ses romans, dont le héros est le trop fameux Rocambole, un général "lisant son journal les bras croisés."

Lui toujours qui, mettant en présence une jeune héroïne avec un invalide manchot, s'écrie avec feu :

—La jeune fille se précipita dans les bras du vieux soldat.

Dans les *Escholiers de Paris*, roman dont l'action remonte au règne de François II, il y a un moine impayable qui sait son Molière par cœur et qui dit, fort à propos, à un de ses amis :

"Il est avec le ciel des accommodements !"

LA PATTI

On lit dans un journal français :

Tout le monde dit : cela devait arriver. Certainement, cela devait arriver, mais ce n'en est pas plus beau pour cela.

Je crois qu'Alexandre Dumas savait ce dénouement-là avant tout le monde, lui qui a écrit sa *Comtesse Romani*, qu'on appelait d'abord : *Le mari d'une étoile*.

Le mari d'une étoile ! Ce pauvre M. de Caux a voulu jouer le rôle. Il a épousé non sans lutte, car la famille de l'étoile : M. Patti père, M. Strakosch, ne voulait pas du marquis et ne se rendit que de guerre lasse, après bien des pleurs et des grincements de dents ; il a épousé Mme Adeline Patti à Londres, le 27 juillet 1868.

Elle avait débuté sur la scène italienne de Paris le dimanche 17 novembre 1862.

Elle est née à Madrid le 19 février 1843, disent les uns ; le 9 août 1843, dit Vapereau. En tout cas, cela ne lui ferait pas les 37 ans que lui octroie libéralement ce matin un de nos confrères.

Nous ne croyons pas que Mme Patti ait plus de 34 ans.

Nicolini, ou, pour l'appeler de son vrai nom : Nicolas, doit avoir une quarantaine d'années.

La première fois que nous l'entendîmes dans le répertoire italien, ce fut lorsque M. Bagier, venant de Madrid, prit la direction de Ventadour, amenant avec lui Mmes de la Grange, de Méric Lablaehé et Nicolini. Celui-ci, le soir de l'ouverture de la saison, chanta la *Traviata*, avec Mme de la Grange.

C'est également à la suite d'une représentation de la *Traviata*, à Saint-Petersbourg, où il fut le partenaire de Mme Patti, qu'éclata, à ce que nous rapportent les journaux russes, la bombe finale entre le marquis et la marquise de Caux.

.....

Marquis et marquise, je les plains tous les deux.

Tous deux n'ont pas compris qu'Adeline Patti était inépousable. Un impresario qu'elle aurait redouté comme l'écolier docile tremble devant la férule du maître, ou un tenor qu'elle aurait pris pour Roméo dans la vie réelle, pouvaient seuls tenter l'aventure.

L'Adeline Patti de 1868, âgée de 25 ans, cantatrice inimitable et enfant gâtée, gagnant un demi million par an, ou davantage, comment un homme du monde, eût-il été trois fois marquis et eût-il possédé deux millions de rente, la pouvait-il retirer du théâtre ? Quel que fût le mari, quel que fût le mariage, du moment qu'elle quittait les planches, elle eut cru abdiquer.

La sagesse même de sa vie de jeune fille, aussi bien que la facilité de ses succès, auraient dû dissuader d'épouser la Patti.

Une artiste qui a connu les blessures du cœur, les épines de la carrière théâtrale, les alternatives qu'elle comporte, même pour les princes et les princesses de la rampe, peut se retirer

dans le mariage comme dans un port et trouver dans le repos, la sécurité, le respect qui entourent l'artiste épousée, une compensation aux triomphes perdus.

Mais, pour la Patti, cette enfant du miracle, qui n'a, pour ainsi dire, jamais travaillé, pour qui la nature a tout fait, qui chante de naissance comme les oiseaux, qui depuis l'âge de sept ans enchante tous ceux qui l'entendent, à qui la correction de sa vie assurait presque autant de respect que sa virtuosité lui valait d'admiration, aucun hymen n'aurait pu l'arracher à cette vie de théâtre, qui pour elle, pour elle seule, aura été un paradis sans nuage.

.....

M. le marquis de Caux, qui avait peu de fortune, pouvait moins que personne songer à retirer sa femme du théâtre. Il se fit donc son impresario, fonction diminuante pour un gentilhomme, situation fautive, à laquelle il n'avait pas réfléchi suffisamment.

L'heure de la crise ne sonna pas tout de suite. Il y eut des luttes, des tiraillements, des querelles, des orages domestiques suivis de raccommodements. C'est de l'histoire générale que je fais là, ce n'est pas de la vie privée.

.....

On lit dans le *Figaro* de Paris :

Voici décidément M. Thiers présenté aux populations par M. Gambetta, comme prétendant à la présidence de la République.

Puisqu'on veut l'élever de nouveau sur le pavois—rapplons un peu ses titres à redevenir le chef de notre République.

Comme on se paie volontiers de mots en France, on a fait de cette phrase, attribuée à M. Thiers : *La République est le gouvernement qui nous divise le moins*, un argument pour la fondation du régime actuel. Or, M. Thiers n'a jamais tenu ce langage. Voici textuellement ce qu'il a dit—et c'est bien différent—en 1848 : "La République est le gouvernement qui nous divise le moins, nous autres qui ne l'aimons pas, et qui divise le plus les républicains, qui l'aiment."

C'est le même M. Thiers qui, après 1830, sous la monarchie qu'il avait contribué à fonder, a écrit que "la République n'est pas faite pour les Etats grands, vieux, civilisés," et qui s'est écrié à la tribune : "La France a horreur de cette forme de gouvernement, qui ne peut que tourner au sang et à l'imbécillité."

C'est encore lui qui, le 8 juillet 1871, à Bordeaux, disait : "La République n'a jamais réussi dans les mains des républicains," et il ajoutait : "Je ne suis pas changé, et voici quel républicain je suis : j'ai pensé toute ma vie au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à mon pays ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer sans pouvoir y réussir : la monarchie constitutionnelle."

.....

PRÉSIDENTS USURPATEURS

.....

Il paraît que M. Hayes n'est pas le premier *Yankee* qui ait usurpé la présidence aux Etats-Unis, si l'on en croit le *Herald* de New-York. C'est à propos d'un discours prononcé récemment par M. Tilden, au club Manhattan de New-York :

"C'est la première fois dans l'histoire d'Amérique, avait dit M. Tilden, qu'on a pu dire que le gouvernement de ce grand pays avait été livré par fraude à une certaine coterie d'hommes."—Non, répond à cela le *New-York Herald*, ce n'est pas la première fois ; c'est la troisième. Après l'élection de 1844, la presse whig fut unanime à déclarer que la défaite de Clay était l'effet de la fraude. M. Greeley, entre autres, prouva, à grand renfort de citations et de statistiques, que des fraudes systématiques, énormes, atroces avaient été commises dans l'élection, et que c'est grâce à ces fraudes que James K. Polk a été choisi pour président." M. Colton, le principal biographe de Clay, constata que les votes des Etats de New-York, de Pennsylvanie, de Georgie et de Louisiane, qui avaient été comptés pour Polk, appartenaient en réalité à son concurrent et auraient dû assurer son élection.

L'autre cas est l'élection de 1825, qui donna la présidence à John Quincy Adams, quoique, suivant les démocrates, le général Jackson fût le candidat victorieux.

.....

REVUE DE LA SEMAINE

.....

ORIENT

Constantinople, 19.—On s'attend à un engagement naval entre l'escadre russe et l'escadre turque, près de la pointe sud de la Grèce. La lutte se continue terrible entre les Monténégrins et les Russes.

Constantinople, 22.—La Turquie va adresser une note aux puissances au sujet des cruautés commises par les Russes dans le Caucase et de la prise d'Ardahan. On dit que le gouvernement a des preuves en sa possession qui établissent que la forteresse d'Ardahan a été livrée par trahison.

Berlin, 19.—Il est maintenant certain que les troupes russes sont très-mal approvisionnées.

New-York, 20.—Une dépêche du câble adressée au *Herald* dit que lors de la prise d'Ardahan quelques Russes se sont rendus coupables d'atrocités. Le bataillon entier auquel il appartenait a été fusillé.

Une dépêche du câble au *Times* dit que la froideur de la Russie vis-à-vis de l'Angleterre a fait place maintenant au désir de contracter une alliance. L'attitude de la Serbie occasionne aussi de nouvelles complications pour l'Autriche.

Le Czar est vivement irrité parce que les juifs roumains ont adressé une pétition à l'ambassade de Washington pour demander protection. Il avait averti la Roumanie de protéger les Israélites.

Le passage du Danube qui avait été d'abord retardé à cause de l'action diplomatique, est maintenant différé par suite du manque de vivres.

Londres, 20.—Les Russes continuent à commettre les plus abominables atrocités dans la Circassie.

Ils ont brûlé l'hôpital-général à Ardahan. Ils s'y trouvaient 800 malades qui ont été littéralement rôtis.

Paris, 21.—Le *Temps* dit que l'on a découvert, en Egypte, un complot qui avait pour objet de faire sauter les levées du canal de Suez avec de la nitro-glycérine.

Saint-Petersbourg, 21.—La *Gazette* annonce que le gouvernement russe a acheté l'énorme canon Krupp, fabriqué pour l'Exposition de Philadelphie.

Constantinople, 19.—La Chambre des députés sera prorogée dans dix jours, après avoir nommé un comité permanent pour agir pendant les vacances.

Londres, 19.—Une dépêche de Belgrade annonce que la Grèce a ouvert les hostilités contre la Porte.

.....

ANGLETERRE

Londres, 21.—A la Chambre des Communes, il a été adopté une résolution autorisant le secrétaire d'Etat pour les Indes à prélever un emprunt de vingt-cinq millions de dollars pour secourir les districts qui souffrent de la famine.

Le ministre Pierpont a donné, ce soir, un grand dîner au général Grant. Le prince de Galles, les ambassadeurs étrangers, et plusieurs représentants de la haute noblesse étaient présents.

.....

FRANCE

Versailles, 19.—A la Chambre des députés, le comte de Choiseul a présenté, au nom de la gauche, l'ordre du jour déclarant que le nouveau ministère avait renversé l'ancienne administration en vue de baillonner le suffrage universel, que cet état de choses met en péril la paix et l'ordre publics ; que ce ministère ne possède pas la confiance de la nation.

Cet ordre du jour a été adopté par une majorité de 363 contre 152.

La Chambre a refusé de voter la taxe directe, mais elle a voté le budget supplémentaire pour le ministère de la guerre.

Voici l'ordre du jour présenté par M. Horace de Choiseul au nom des gauches :

"Attendu que le Cabinet formé le 17 mai, sous la présidence de M. de Broglie, a été appelé à la direction des affaires contrairement au droit de la majorité qui est le premier principe d'un gouvernement parlementaire, et que ce Cabinet, en prenant possession de ses fonctions, a évité de donner des explications aux représentants de la nation ;

"Attendu qu'il représente simplement une coalition de monarchistes guidée par les inspirations du parti clérical ;

"Attendu qu'il a laissé passer impunément des attaques contre les représentants de la nation et des excitations à la violation de la loi ;

"Attendu que pour tous ces motifs il met en péril la paix et l'ordre et trouble les affaires et les intérêts généraux ;

"Par ces motifs, LA CHAMBRE DÉCLARE QUE LE MINISTÈRE NE POSSEDE PAS LA CONFIANCE DE LA NATION."

La lecture de l'ordre du jour a été suivie d'applaudissements prolongés.

Les ministres ont quitté leurs sièges ; les applaudissements ont redoublé.

Les ministres sont revus à leur banc, et M. Paris, ministre des travaux publics, a dit que le gouvernement resterait indifférent à l'ordre du jour, que la Chambre pourrait voter ; le pays rendrait bientôt son jugement.

L'ordre du jour a été voté mardi par 363 voix contre 152.

Versailles, 23.—Aujourd'hui le Sénat a voté la dissolution de la Chambre des députés. Cent cinquante membres ont voté en faveur de la mesure, et cent trente contre.

Paris, 23.—Le vote du Sénat relatif à la dissolution a été accueilli sans surprise. Les journaux du matin le discutent avec un grand calme.

Le décret prononçant la dissolution paraîtra dans l'*Officiel* lundi matin. Les sénateurs de la gauche doivent publier un manifeste à la nation.

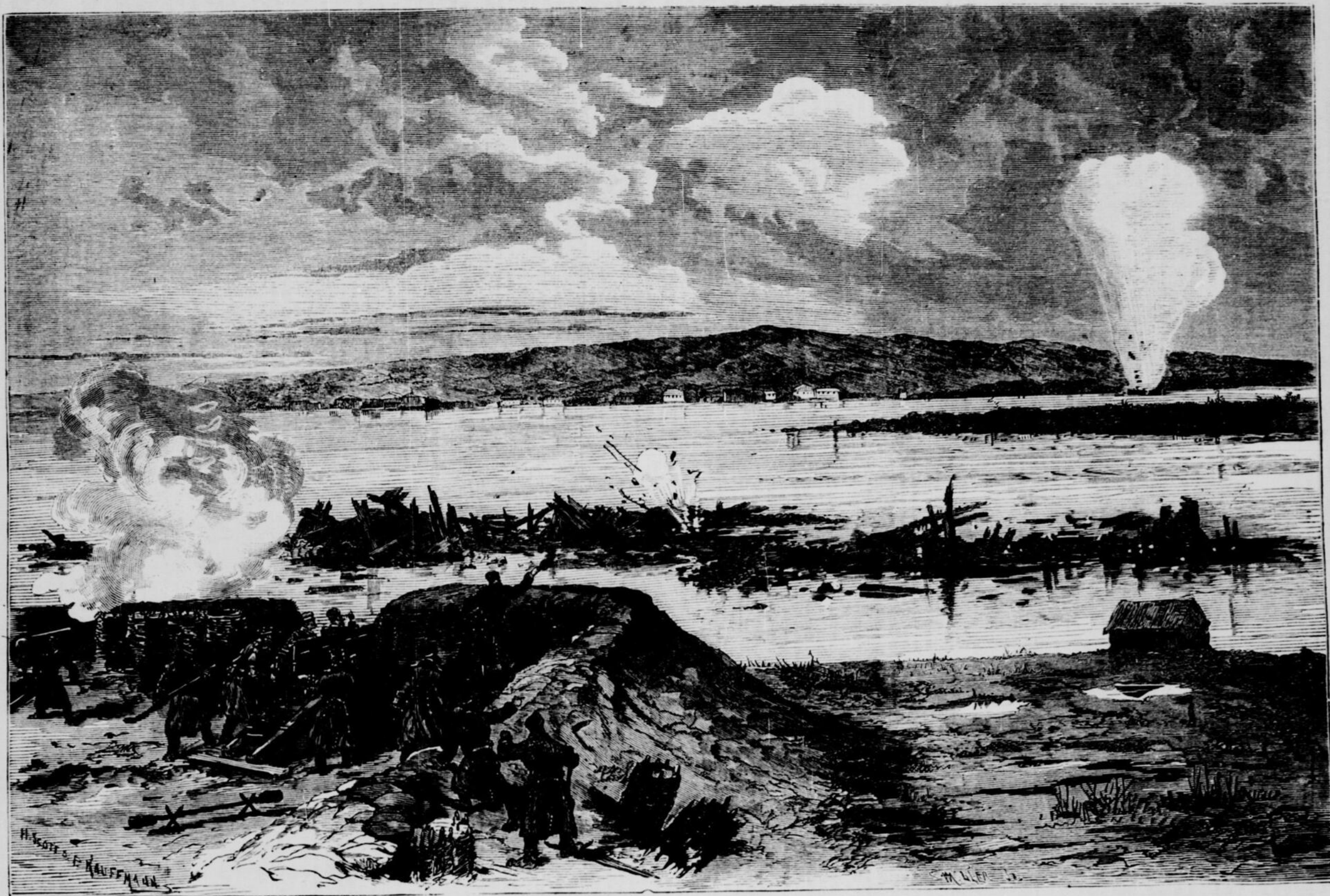
.....

ÉTATS-UNIS

Washington, 23.—Sitting Bull et sa tribu ont envahi le territoire des Pieds-Noirs, en Canada. Les autorités canadiennes demandent aux Etats-Unis de chasser les envahisseurs.

.....

M. Verrault, M.P.P. pour l'Islet, a été nommé Registrateur du comté de l'Islet. En conséquence, une nouvelle élection devra avoir lieu. On parle de MM. Marcotte, conservateur, et Michaud, libéral, comme devant être les candidats.



LA GUERRE EN ORIENT:—LE MONITOR TURC *LUTFI DJELIL* COULÉ A FOND PAR UNE BATTERIE RUSSE PRES DE BRAILA

CHOSSES ET AUTRES

Les fondations des nouveaux édifices du parlement, à Québec, sont creusées.

Judi, le 21 juin, était le trente-unième anniversaire du couronnement du Saint-Père.

On annonce la mort de M. Arthur Berryer, fils de l'illustre orateur.

En Angleterre, le gouvernement a dépensé, en 1876, dix-huit millions de piastres pour l'éducation publique.

On annonce que la chanteuse d'opéra, Pauline Lucea, a fait sa dernière apparition sur la scène dans les Huguenots, à Prague.

Le Morning Post de Londres dit que le duc de Norfolk a offert un asile en Angleterre aux évêques exilés de Paderborn, d'Emerland et d'Allemagne.

Le Vaterland de Vienne rapporte que l'archiduc Albert et Mue l'archiduchesse de Modène ont envoyé au Saint-Père chacun une chapelle entière en vermeil. La ville de Vienne a fait déposer aux pieds du Saint-Père 100,000 francs en or.

La Gazette Nationale de Berlin annonce les fiançailles de Mlle de Bismark, fille unique du grand-chancelier prussien, avec le comte de Lehndorff, aide-de-camp du roi de Prusse. C'est pour la troisième fois que Melle de Bismark est fiancée; elle a 29 ans et son fiancé 43.

A propos du terminus du chemin de fer de la Rive Nord, on lit dans le Nouveau-Monde:

Les commissaires du chemin de fer de Q.M. O. & O., accompagnés de l'ingénieur Peterson et de quelques citoyens, sont allés, lundi, le 18 courant, visiter les terrains à l'est de Montréal, sur lesquels devront être localisés le tracé, les ateliers et la gare du chemin de fer. Ils ont constaté que cette localisation pouvait se faire avec avantage en plusieurs endroits différents, et ils se guideront dans leur choix sur le coût des terrains à exproprier.

Nous comprenons que leur intention est de pousser immédiatement la ligne du chemin de fer jusque dans les limites de la ville, et d'y commencer les travaux pour la construction de la gare et des ateliers.

La Commission des Pêcheries, qui s'est réunie à Halifax la semaine dernière, sous la présidence de M. Delfosse, ministre belge à Washington, s'est ajournée aussitôt à la fin de juillet. L'enquête devra être close avant six mois. L'échange des notes de la part des trois pays devra se faire d'ici à la réouverture de la session, afin que la Commission n'ait plus alors qu'à juger des pièces.

Voici l'état des réclamations de la Grande-Bretagne:

Table with 2 columns: Destination (Canada, Terre-Neuve) and Amount (\$12,000,000, 2,800,000, Total \$14,800,000)

Ce montant couvre une période de douze ans, dont six sont écoulés.

On lit dans un journal, à propos des fêtes données à l'ex-président Grant, en Angleterre:

Si l'ex-président Grant a eu l'intention d'aller refaire sa popularité à l'étranger, il peut se réjouir de son succès.

Jamais un Américain n'a été traité avec de tels honneurs à l'étranger que le général Grant. Il a dîné avec le duc de Wellington et nombre d'autres ducs et duchesses, comtes, marquis, lords et autres personnages distingués. Le prince de Galles lui a donné une audience privée, et la Reine l'a invité à toutes les réceptions de la cour. Il a assisté au service divin à l'abbaye de Westminster, et a entendu le diacre Stanley qui, dans son sermon, a mentionné la présence de Grant, en l'appelant par son nom et en lui souhaitant la bienvenue au nom de l'Angleterre.

On lit dans le Journal de Québec:

M. le capitaine Edmond Fréchette, sous-inspecteur de la police à cheval du Nord-Ouest, est arrivé à Québec le 17 du courant.

Nous avons eu l'avantage de recevoir de lui plusieurs informations intéressantes au sujet du corps de police auquel il appartient.

Le quartier-général de cette police est actuellement au fort McLeod, et sera transféré prochainement au fort Walsh, à cinquante milles de l'endroit où s'est réfugié Sitting Bull, ou "le Boeuf assis," avec mille guerriers.

M. Fréchette a vu ce fameux chef sioux, et ce qu'il en dit s'accorde à peu près avec les rapports du télégraphe.

Sitting Bull et les siens ont des allures plus pacifiques, et veulent jouir en paix de l'hospitalité canadienne.

Ils représentent, dans leur idiôme, notre pays comme appartenant à leur grand-mère (la reine), et les Etats-Unis comme appartenant à leur grand-père (le président).

Trente cadavres ont été retirés des ruines à Saint-Jean, N.-B., et on dit qu'il y en a autant qui restent à trouver.

Le Sénat français a voté samedi la dissolution de la Chambre par une majorité de 150 contre 130.

Le Denier de Saint-Pierre s'est élevé cette année, en Irlande, à la somme de deux cent mille piastres.

Le juge-en-chef Richards agit comme gouverneur pendant l'absence de Lord Dufferin, qui est parti pour Tadousac, où il restera jusqu'au mois d'août.

Judi, 21 juin, était le quarantième anniversaire de la proclamation de Sa Majesté comme reine d'Angleterre et d'Irlande.

Il y a eu, la semaine dernière, une grève parmi les travailleurs du port de Montréal. Plusieurs rassemblements ont eu lieu, et furent dispersés par la police. L'ordre est rétabli depuis samedi.

Le calme est rétabli au lac des Deux-Montagnes, depuis l'arrivée de la police provinciale, qui a été envoyée sur les lieux immédiatement. Plusieurs sauvages ont été arrêtés, et le gouvernement doit instituer une enquête. La conscience publique demande la punition sévère des auteurs de cet attentat inqualifiable.

On sait que les zouaves pontificaux ont leur réunion annuelle à Ottawa, cette année. Ils partiront de Montréal, samedi, le 30 du courant, et feront le voyage en bateau à vapeur. Le prix de l'excursion de Montréal à Ottawa, aller et retour, n'est que de \$3.50. Ils n'auront aucune dépense à faire, rendus à Ottawa. Les billets de retour seront bons du 30 courant jusqu'au 7 juillet inclusivement.

L'INCENDIE DE SAINT-JEAN. — D'après une dépêche de Saint-Jean, les pertes se répartissent comme suit entre les différentes compagnies d'assurance:

Table listing insurance companies and amounts: North British & Mercantile (\$600,000), Royale Canadienne (275,000), Stadacona (\$150,000), Citoyenne (200,000), Nationale (150,000), British American (75,000), Commercial Union (London) (250,000), Royal (500,000), Liverpool, London & Globe (700,000), Queen's, Northern, Imperial and Guardian (chaque) (500,000)

Des souscriptions ont été faites dans les principales villes de la puissance. Le gouvernement fédéral a souscrit \$20,000. Des dons considérables ont aussi été envoyés de Boston, Portland, Chicago, et autres villes des Etats-Unis.

Judi, 21 courant, les restes de Sir Georges-Etienne Cartier ont été exhumés de l'endroit où ils avaient été déposés en 1873, et transportés dans le terrain que la Fabrique lui a réservé, et qui est un des plus beaux de la nouvelle partie du cimetière. Cet événement a eu un caractère tout à fait privé. Les membres de la famille seuls y assistaient. Le Révd. M. Larue, S.S., a béni la nouvelle fosse et récité les prières de l'Eglise.

Les exécuteurs testamentaires de Sir Georges Etienne Cartier ont fait élever, sur le terrain où repose maintenant son corps, un fort beau grillage en fonte, aux armes de l'illustre et regretté Baronnet. Le plan de cet ouvrage remarquable est dû à un artiste canadien, M. L. J. Héard, et l'exécution en a été confiée à M. C. Chanteloup, qui s'est montré digne de sa haute réputation. Nous espérons pouvoir donner, dans un prochain numéro, un dessin de ce grillage, dont le coût s'élève, nous dit-on, à plus d'un million de piastres.

A ce propos, on remarque qu'aucune organisation régulière n'a encore été faite pour élever un monument public sur la tombe de Sir Georges. Tout ce qui a été exécuté jusqu'à présent, l'a été par la famille de l'illustre homme d'Etat.

TURCS ET RUSSES

Les officiers roumains, qui défendent les forteresses de la rive gauche du Danube, ont remarqué, dit un correspondant, que certaines pièces turques sont incontestablement mieux manœuvrées que d'autres; le tir y est à la fois plus régulier et plus juste. On appelle ces pièces les anglaises, parce qu'on a la presque certitude qu'elles sont commandées par des officiers anglais qui continuent d'arriver en Turquie. Ils sont en règle vis-à-vis de leur gouvernement par un congé de dix mois.

Kars, actuellement assiégé par les Russes, est défendu en tout par 289 pièces de siège et 66 de campagne. Sa garnison est composée de 18 bataillons d'infanterie, 6 escadrons de cavalerie de campagne; il faut y ajouter une réserve campée à Anadolli-Gumri, et composée de 12 bataillons de redifs et de 3 batteries. On évalue tout cela à 22,000 hommes.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table of market prices for various goods including flour, grains, vegetables, and meats, dated June 23, 1877.

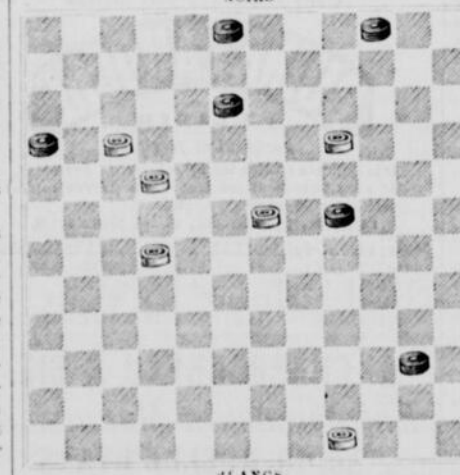
Table of market prices for various goods including sugar, syrup, and honey, dated June 23, 1877.

Table of market prices for various types of beef and other meats, dated June 23, 1877.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui aiment les problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 79



Les Blancs jouent et gagnent

Table showing the solution for problem No. 79, listing moves for White and Black pieces.

Solutions justes du Problème No. 77

Holyoke, Mass. — John Gadbois. Montréal — Av. Peltier.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après qu'une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

LES ECHECS

AUX CORRESPONDANTS
Autres solutions du problème No. 28: — MM. "B.", Saint-Liboire; H. E. P., Mariville.
Autres solutions du problème No. 29: — MM. H. E. P., Mariville; "B.", Saint-Liboire.
Solutions justes du problème No. 30: MM. Z. Delanais, Québec; "B.", Saint-Liboire; N. P., Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P., Sherbrooke; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. C., Saint-Jean; P. O. Giroux, J. L. P., M. Toupin, Dr. D., Montréal; Geo. Guay, H. M., Québec.
Solutions justes du problème No. 31: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C., Saint-Jean; Georges Guay, Z. Delanais, H. M., Québec; Dr. D., M. Toupin, J. L. P., P. O. Giroux, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; "B.", Saint-Liboire; N. P., Sorel.
Nos remerciements à M. P. Decelles, Saint-Hyacinthe, pour l'envoi d'un problème. Bien réussi.
J. L. P., Montréal.—Votre problème a une double solution commençant au troisième coup.

PROBLEME No. 34

Composé par M. J. E. GRIGNON, Saint-Jérôme.



Les noirs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 30.

Blancs. Noirs.
1 P 8e F D fait T 1 R 2e C
2 T 7e F D échec 2 R 3e P (A)
3 F pr. P échec et mat. (A)

PROBLEME No. 35

Composé par L. O. P., Sherbrooke.

Blancs. Noirs.
1 R 3e D 1 R 5e D
2 F 3e C R 2 C 4e R
3 C 7e F R 3 C 6e T R
4 P 3e D 4 Pions 3e F R, 4e D, 4e P D et 5e C R

SOLUTION DU PROBLEME No. 31.

Blancs. Noirs.
1 D 7e C D échec 1 R 3e D
2 R 6e F R 2 P 4e R
3 P prend P échec et mat.

MARIAGE

A la Rivière-du-Loup, en haut, le 20 du courant, par le Révd. M. Joachim Boucher, curé de cette paroisse, Charles-Eduard Lesieur Désaulniers, commis-marchand, de Montréal, à Demoiselle Marie-Mathilde Saucier.

Nous souhaitons bonheur et prospérité à l'heureux couple.

DECES

A Montréal, le 21 courant, à l'âge de 12 ans et 4 mois, Mlle Marie-Aldina, enfant de M. J. Flavien Tourangeau, typographe.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en égard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.

Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix CHARLES GARTH & Cie Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIC.



GRANDE EXCURSION A SAINT-JEROME AU PROFIT DES PAUVRES DE LA PAROISSE DE STE. BRIGIDE. Lundi, 2 Juillet 1877 FETE DE LA CONFEDERATION I

Un corps de musique accompagnera les excursionnistes. Des orateurs distingués adresseront la parole à l'arrivée des visiteurs à St. Jérôme. Le Cercle Maisonneuve donnera une représentation dans le cours de l'après-midi. Départ du dépôt à Hochelaga 8 1/2 hrs A.M. et de Saint Jérôme vers les 5 hrs P.M. Prix du passage, aller et retour, 50 cents.

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué. Par ordre du Bureau,

G. G. MACPHERSON, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 26 Avril 1877. 8-17-9-108



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit: L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi. Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les hauteurs lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec. 8-20-4f-110



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,

Agent de l'Immigration du Gouvernement. 8-20-26-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDWARE FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Paroisses désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Hémorrhagies, etc., prendront tout de suite les

À Paris: Ph^o COLOMBIER, 103, rue Montmartre. - Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, M^e Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & C^{ie}, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & C^{ie}, 191, RUE ST. JOSEPH.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY... DEVINS, WORM PASTILLES. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants et les adultes. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la poste à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmacien, Montréal



USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA. NADA, Fabrique de Faucheuses, Moissonneuses, Râteaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux. Notre Motto est et a toujours été depuis 25 ans: "Le meilleur et le plus économique." Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRERES, 92, rue des Enfants-Trouvés, Montréal. R. J. LATIMER, Agent. 8-20-9-117

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE, ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL. Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier. MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire. 8-20-52-118

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 40,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE

QUINA LAROCHE ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies. Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAUT & C^{ie}; HENRY R. GRAY; LAVIOLETTE & NELSON; JOS. LEDUC. R. McLEOD; J. E. BURKE; W. E. BRUNET; J. B. MARTEL.

A. CHARBONNEAU & CIE. Entrepreneurs Menuisiers No. 10, RUELLE EVANS ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-26-85

ABEL PILON & CIE. 33, RUE DE FLEURS, PARIS. Credit Litteraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. C. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1866 (ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infaillible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, N^o 223, M^e Gill Street, 223, agent pour le Canada, et dans les Pharmacies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Écuyer, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & C^{ie}, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & C^{ie}, 191, RUE ST. JOSEPH.

ON SE DEMANDE OÙ EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier: eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis. JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie) 2, BOULEVARD POISSONNIÈRE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres - ou autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112

GRANDE VÉRITÉ Pourquoi publier sans cesse une liste des prix des marchandises que nous recevons tous les jours, lorsque c'est un fait reconnu aujourd'hui que nous avons constamment en main les plus belles marchandises à bien meilleur marché que partout ailleurs? Toutes les familles savent qu'en venant chez nous, elles sont certaines de trouver tout ce qu'il leur faut en fait de Cotons jaunes et blancs, Indiennes, Draps, Tweeds, Coatings, Etoffes à robes, Soies noires et de couleur, Toiles pour costumes, Bas, Gants, Collets, Poignets, Articles de fantaisie, Fleurs, Plumes, Chapeaux, Tapis, Prelarts; enfin toute espèce de marchandises sèches qui peuvent être trouvées dans un magasin aussi considérable et aussi bien assorti que l'est le nôtre. C'est une grande vérité que notre magasin est le plus grand de toute la Puissance. C'est une grande vérité que notre magasin est le mieux assorti de toute la Puissance. C'est une grande vérité que nous gardons les marchandises les plus riches comme les communes. C'est une grande vérité que nous vendons les riches marchandises comme les communes à bien meilleur marché que partout ailleurs. C'est une grande vérité que nos prix sont bien plus bas que partout ailleurs. C'est une grande vérité que nous avons le plus beau département de tailleurs de Montréal. C'est une grande vérité que notre département de modes est sans rival à Montréal. C'est une grande vérité que nos fleurs et nos chapeaux sont très-nouveaux et vendus à des prix affreusement réduits. C'est une grande vérité que nous tenons le magasin le plus honnête et le plus libéral de la Puissance. C'est une grande vérité que notre magasin est le plus achalandé que l'on puisse voir. C'est encore une grande vérité que nous avons toujours en main des lots de marchandises d'encans, endommagées ou confisquées à la Douane. La plus grande vérité, c'est que tout le monde qui ont à cœur leurs intérêts, viennent en foule chez nous pour acheter ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur marché en fait de marchandises sèches.

A PILON & CIE. 615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL A l'Enseigne de la Boule Verte. A. PILON. L. J. PELLETRIER. 7-37-52-5

ON DEMANDE quelques hommes actifs et dignes de confiance pour prendre des ordres pour une pépinière en cette Province. Ils devront parler français et anglais. Pour les conditions, s'adresser à CHASE BROTHERS, Montréal. 8-23-3-127

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT, DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE. 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER A vendre chez tous les Pharmaciens.



BOURSES DE GILCHRIST, 1876.

Les candidats résidant dans la province de Québec, qui désirent concourir pour ces bourses et subir l'examen qui doit avoir lieu le dernier LUNDI de JUIN prochain, doivent transmettre immédiatement leurs réquisitions, accompagnées des pièces et certificats nécessaires, au Département de l'Instruction Publique, où ils pourront avoir tous les renseignements requis. Québec, 18 mai 1877 8-23-3-123.



Exposition Universelle PARIS.

Les personnes qui désirent exposer VOUDRONT BIEN S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT A L'Honorable Ministre de l'Agriculture, OTTAWA, Pour les Blancs d'Applications, les règlements pour les Expositants Canadiens, la Classification et autres renseignements désirables. Comme l'espace réservé au Canada est restreint, les applications doivent être faites de suite et pas plus tard que LE 15 JUILLET PROCHAIN. Aucune application ne sera reçue après cette date. Ottawa, 26 mai 1877. 8-23-6-126

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT: La Crise Financière et la Dépression Commerciale de 1873, '74, '75, '76, AVEC DES OBSERVATIONS PRATIQUES SUR LE SYSTEME DE BANQUE EN CANADA, PAR A. A. TAILLON

GÉRANT DE LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA A SOREL. Ce volume est le résultat de sérieuses études des causes qui ont amené la désorganisation du commerce et le dérangement des conditions financières du pays; il a été préparé avec un grand soin et il sera très-utile aux hommes d'affaires. Des agents solliciteront bientôt des souscriptions. 18 mai 1877 8-23-3-129

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjoints-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen. (Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général. 8-18-26-110

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877. \$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Henry, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DERRAETS.